



La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

Allégations d'ingérence
Alfonso Gagliano n'a pas l'intention de démissionner

Page A7

Une grave chute
Pierre-Alexandre Rousseau risque de rater les J.O.

Page C1



SHERBROOKE / VENDREDI 11 JANVIER 2002 / 92e ANNÉE / NO 273

65¢ plus taxes, (Floride 1.75\$)

Sherbrooke 2002, c'est parti!

JIM CORCORAN, AMBASSADEUR DES FÊTES DU BICENTENAIRE

Daniel Forgues
dforgues@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

S'ils n'étaient que 60 à se porter bénévoles il y a trois ans pour préparer les festivités du 200e anniversaire de Sherbrooke qui s'amorcent, ils étaient au moins 300, hier soir, à participer au lancement de ces activités qui marqueront à la fois le 200e anniversaire de Sherbrooke mais aussi la naissance de la nouvelle ville de Sherbrooke.

Le président du conseil d'administration de Sherbrooke 2002, le conseiller municipal Jean-François Rouleau, débordait de joie hier soir lors de ce lancement qui se déroulait à guichets fermés au manège militaire Williams et où l'on avait rassemblé tous les bénévoles qui ont préparé ce 200e anniversaire.

Ce rassemblement - il s'agissait en fait d'une petite fête destinée à lancer les festivités - précède la première activité publique qui aura lieu dimanche à la salle Maurice O'Bready, où l'École de musique présentera son concert intitulé «Sherbrooke en musique».

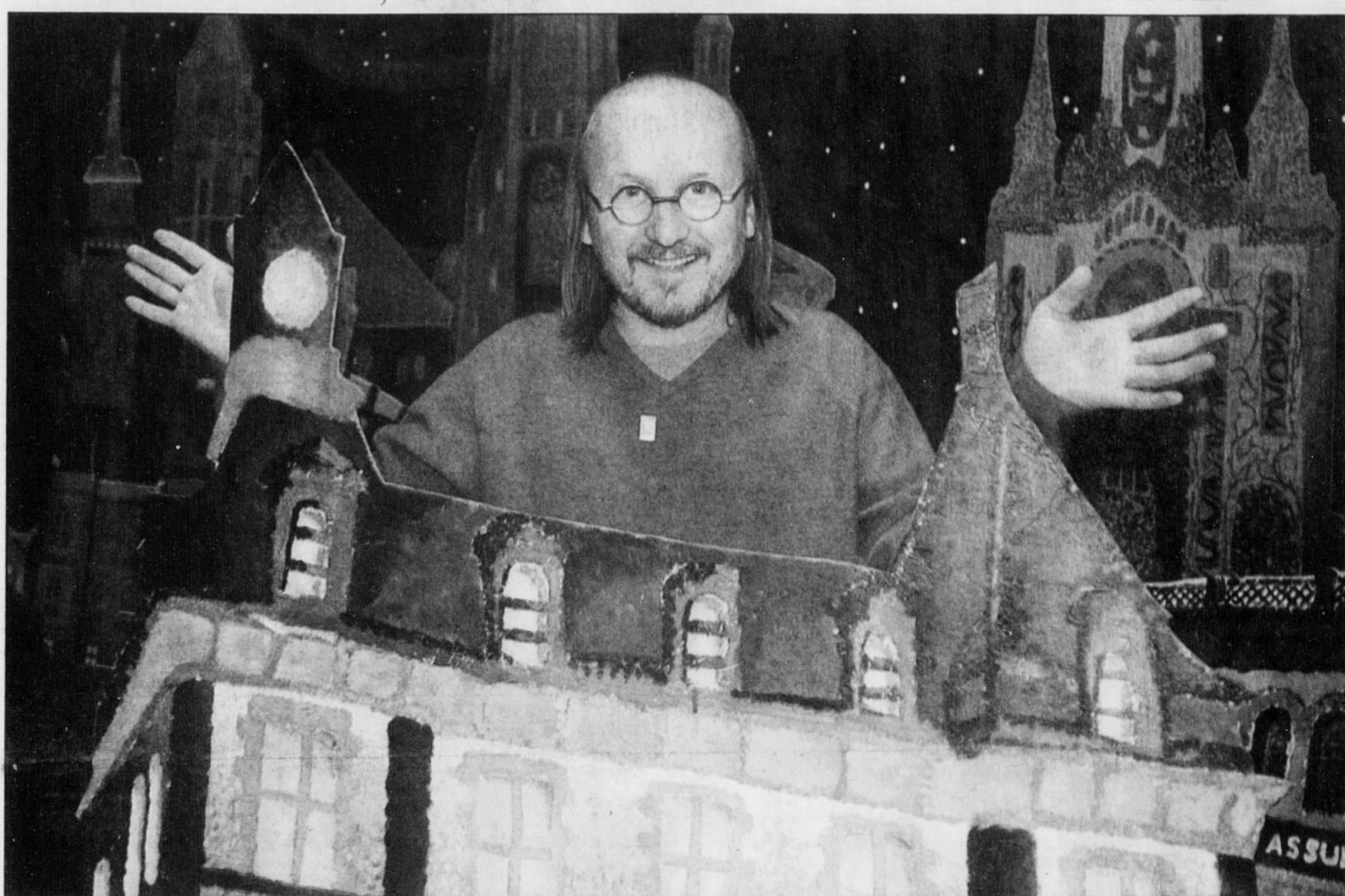
On a également profité des circonstances pour présenter l'ambassadeur de ces fêtes, l'artiste sherbrookoise Jim Corcoran.

«Ce qui est remarquable dans la préparation de cet anniversaire, c'est que les bénévoles se sont multipliés depuis trois ans et qu'ils sont au moins 300 maintenant pour faire fonctionner toute cette machine», a indiqué M. Rouleau.

Le maire Jean Perrault, quant à lui, a souligné que le 200e de Sherbrooke sera doublement historique parce qu'il marquera aussi la formation de la nouvelle ville de Sherbrooke avec cette fusion effective depuis le 1er janvier.

«C'est une nouvelle page de notre histoire et il faut maintenant regarder vers l'avenir», a-t-il dit.

Président du comité exécutif de



Imacon, Claude Poulin

Non seulement le chanteur Jim Corcoran a spontanément accepté de devenir l'ambassadeur des fêtes du bicentenaire de Sherbrooke, mais il a même dit oui à ce qu'une de ses chansons serve d'inspiration au slogan des célébrations. UN TEXTE À LIRE EN A3.

Sherbrooke 2002, Me Jacques O'Bready, qui fut déjà maire de Sherbrooke, a indiqué pour sa part que «Le bicentenaire que nous nous apprêtons à vivre, les Sherbrookoises s'en souviendront longtemps».

140 jours d'activités

Pour Jean-François Rouleau, la recette du bicentenaire est relativement

simple: «On ne pouvait se mettre à organiser des activités à gauche et à droite. On n'aurait pu arriver, par exemple, à organiser une fête meilleure que celle du Lac des Nations. On s'est donc associé aux organisations déjà en place», dit-il.

Ce sont 140 jours d'activités qui attendent les Sherbrookoises au cours de l'année présente et, dans bien des cas, Sherbrooke 2002 s'est associé à des activités déjà prévues.

En entrevue, M. Rouleau n'a pas raté de préciser que les anciennes villes faisant maintenant partie de Sherbrooke n'ont pas été oubliées.

«Il y a trois ans, on avait même invité les villes environnantes à nous faire des propositions et c'est ainsi qu'on s'est associé avec le Festival des traditions du monde par exemple», de confier M. Rouleau.

Ce lancement des activités de Sher-

brooke 2002 avait été organisé au manège Williams pour rappeler que ce manège, près de l'ancienne prison Winter, fut le premier palais de justice de Sherbrooke.

Les organisateurs avaient même prévu des feux d'artifices à l'intérieur du manège qui ont surpris plus d'un invité, à la grande satisfaction du responsable de ce spectacle-surprise, Jean-Pierre Gagné, de Feux d'artifices de l'Estrie.

Le chef de police de Plessisville s'effondre

Gilles Besmargian
PLESSISVILLE

Les citoyens de Plessisville sont en deuil de leur chef de police: Jacques Paradis, directeur de la Sûreté municipale depuis plus de 12 ans, s'est effondré sur le trottoir alors qu'il conversait avec un de ses concitoyens, mercredi soir, vers 17h30, vraisemblablement victime d'un infarctus.

Son décès a été constaté peu de temps après à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Policier de carrière, M. Paradis, âgé de 60 ans, était originaire de Plessisville. À l'exception de trois années passées dans les Forces armées canadiennes, il a toujours résidé dans la capitale de l'Érable où il a fait ses études primaires et secondaires.

Avant de rejoindre la Sûreté municipale de Plessisville sur une base permanente en février 1971 comme patrouilleur, après deux ans comme



Jacques Paradis

surnuméraire, il avait suivi au préalable le cours de base de policier à l'Institut de police de Nicolet. Promu sergent en 1984, il avait été nommé directeur du service le 2 octobre 1989.

Dans un communiqué, le maire de

Voir **CHEF DE POLICE** en page A2

Eric Lapointe arrêté pour possession de drogue

Le chanteur rentre à Montréal après avoir été détenu pendant quatre jours en République dominicaine

Rollande Parent (PC)
MONTRÉAL



La Tribune, archives

Eric Lapointe a été détenu pendant quatre jours en République dominicaine après avoir été arrêté pour possession de drogue. Les autorités dominicaines l'ont invité à quitter le pays.

Le chanteur Eric Lapointe est rentré à Montréal mercredi en soirée, en provenance de la République dominicaine, où il a été détenu pendant quatre jours, après avoir été arrêté pour possession de drogue.

Selon les informations fournies par ses promoteurs hier, Eric Lapointe a été arrêté le 5 janvier en soirée à Sosua, où il séjournait en vacances. Il aurait acheté une petite quantité de cocaïne pour sa consommation personnelle. Les policiers locaux l'ont conduit à la prison locale puis l'ont transféré à celle de Puerto Plata.

Le rapatriement du chanteur rock a nécessité l'intervention de l'ambassade canadienne, à Santo Domingo, et du consulat canadien de Puerto Plata.

«Les autorités dominicaines ont invité Eric Lapointe à quitter leur territoire», a indiqué hier un porte-parole du ministère des Affaires étrangères à Ottawa, Reynald Doiron.

«Nous avons tout simplement prêté assistance pour faciliter le départ», a ajouté M. Doiron. Les fonctionnaires canadiens lui ont trouvé une place à bord d'un vol qui quittait le pays.

Selon M. Doiron, les autorités dominicaines ont pour politique de déporter ou d'expulser les étrangers pris avec une quantité de drogue inférieure à deux grammes.

«Ils sont gardés au frais jusqu'à ce que l'enquête soit complétée. Ils sont ensuite expulsés ou déportés avec interdiction de retour.»

Il y a actuellement un Québécois en prison en République dominicaine pour une affaire de drogue.

A en croire le communiqué des promoteurs d'Eric Lapointe sous le titre «Bienvenidos a Sosua», le chanteur a

Voir **ÉRIC LAPOINTE** en page A2

Suprem Automobile

4620, boul. Bourque Rock Forest • (819) 821-9272



Météo



NEIGE Maximum 2 Minimum -8
Lever soleil: 7h24 Coucher: 16h24

Index

Ann. classées..... C6	Loteries..... A6
Arts..... B6	Messier..... B3
Bandes dess..... C7	Météo..... C7
Chez nous..... B1	Mots croisés..... C6
Décès..... C9	Opinions..... A8
Économie..... B4	Sports..... C1
Horoscope..... C7	

2002
Sherbrooke
LaTribune
écrit
l'histoire
au quotidien

À LIRE DEMAIN

Daniel Boucher en spectacle

Ces oubliés Mario Goupil raconte un cas

La Tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR
Raymond Jardif

VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION
René Morin

RÉDACTION
(819) 564-5454
Télécopieur 564-8098
redaction@latribune.qc.ca

RÉDACTEUR EN CHEF
Maurice Cloutier

DIRECTEUR DE L'INFORMATION
Michel Morin

ADJOINTE AU DIRECTEUR
Jacynthe Nadeau

TECHNOLOGIE ET INFORMATIQUE
DIRECTEUR
René Béliveau
ADJOINT
Stéphane Garant

PRODUCTION
DIRECTEUR
André Roberge
ADJOINTS
Steeve Rancourt
Michel Doyon

PUBLICITÉ
(819) 564-5450
Télécopieur 564-5482

DIRECTEUR
François Fouquet

ADJOINTS
Alain LeClere
Christian Malo

ANNONCES CLASSÉES
(819) 564-2222
Télécopieur 564-5482

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau)
8 h 30 à 19 h 30 (au téléphone)
Vendredi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau)

ABONNEMENT ET TIRAGE
(819) 564-5466
Sans frais 1 800 567-6955

DIRECTEUR
André Cusseau
ADJOINT
Serge Nadeau

Un adepte du recyclage voit rouge

Marcel Châteauneuf digère mal qu'Intersan n'ait pas vidé une boîte qui contenait son surplus de matières à recycler

David Bombardier
dbombard@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

«S'ils font ça une autre fois, c'est sûr et certain que je ne ferai plus de recyclage et que je vais tout jeter aux vidanges!» jure le Sherbrookoise Marcel Châteauneuf.

Mardi matin, des employés d'Intersan, responsables de la cueillette des matières recyclables à Sherbrooke, ont bien vidé son bac vert réservé au recyclage. Ils ont toutefois «oublié» devant sa maison une boîte de carton pleine de papier, de plastique et de bouteilles en verre. Ces matières recyclables ne pouvaient entrer dans le bac vert, faute d'espace.

«Ils auraient pu vider la boîte de carton et la mettre ensuite dans le bac, pour me dire qu'ils ne ramassent pas le carton ondulé, estime le résident de la rue Leonard. Quelqu'un devrait être capable de lire entre les lignes...»

M. Châteauneuf a alors logé une plainte à la Ville de Sherbrooke. «Ils m'ont dit de reprendre ma boîte et de la remettre au chemin mardi prochain, raconte l'homme de 73 ans, propriétaire de Services audiovisuels, rue Queen Sud. Je n'ai pas juste ça à faire, voyager mon recyclage! Moi, je paye des taxes pour ces gars-là. C'est un effort pour moi parce que je suis à moitié aveugle. Je fais mon effort, mais la Ville n'est pas capable de



La Tribune, David Bombardier
Deux jours après la cueillette du recyclage, une boîte de carton pleine de matières recyclables attendait toujours sur le bord de la rue Leonard. Selon la Ville de Sherbrooke, le sous-traitant Intersan aurait dû récupérer le contenu de la boîte, ce qu'il n'a toutefois pas fait.

faire le sien...»

«C'est clair dans le contrat»

Du côté de la Ville, le directeur du Service environnement, réseau et voirie, Guy Labbé, est catégorique: «Intersan aurait dû ramasser le contenu de la boîte et laisser la boîte là, puisqu'elles doivent être défaits pour être recyclées. C'est clair dans le contrat.»

Généralement, quand un tel cas se produit, la Ville avise le sous-traitant, qui doit corriger son erreur. «On ne les oblige pas toujours à retourner sur place», indique toutefois M. Labbé, qui suggère aux «grands producteurs» de matières recyclables de se procurer gratuitement un deuxième bac, en composant le 821-5858.

Joint en fin de journée, le directeur des communications d'Intersan, Martin Dussault, ne pouvait expliquer exactement pourquoi la boîte n'avait pas été ramassée. «C'est peut-être un oubli ou une erreur, tout dépendant de l'interprétation du chauffeur» sur le contenu de la boîte, avance M. Dussault, qui n'avait toutefois pas pu obtenir la version de l'employé.

Selon le directeur des communications, M. Châteauneuf aurait dû communiquer avec le Service à la clientèle d'Intersan, qui se serait chargé de régler le problème, quitte à ce qu'un employé se rende sur place pour aller récupérer la boîte en question.

CHEF DE POLICE

Suite de la page A1

Plessisville, Jacques Martineau, dit avoir appris avec consternation le décès subi de M. Paradis.

«Le conseil municipal tient à souligner les nombreuses années de dévouement de cet employé. Tous reconnaissent en cet homme sa disponibilité et sa sociabilité. Issu du milieu, il a oeuvré, à sa façon, dans différents organismes. Toute la population se joint au conseil pour offrir ses plus sincères condoléances à l'épouse de M. Paradis, France Doyon, aux membres de sa famille et de sa belle-famille.»

Le service funèbre de Jacques Paradis aura lieu le lundi 14 janvier, à 14 h, à l'église Saint-Calixte de Plessisville. Sa dépouille sera exposée en chapelle ardente dans l'église paroissiale, le dimanche 13 janvier, de 14h à 16h et de 19h à 22h, de même que la journée des funérailles, de 12h à 14h.

À la tête du corps policier municipal de Plessisville, l'intérim est assuré par le sergent Michel Fournier.

ÉRIC LAPOINTE

Suite de la page A1

jugé difficiles ses conditions de détention.

«Quatre jours sous l'hospitalité du système carcéral dominicain, c'est beaucoup. Pas de nourriture, pas de lit, pas d'oreiller, pas de couverture, pas de toilette, pas d'amis, pas mal de monde dans la même cellule, mais pas un colocataire qui parle français...», écrivent-ils.

Ce n'est pas la première fois que le populaire chanteur rock à la voix rauque fait parler de lui pour autre chose que ses spectacles.

En septembre 2000, il avait été mêlé à une bagarre dans un couloir du Centre Molson, à Montréal, lors d'un gala de boxe.

Même s'il s'est toujours refusé d'en parler publiquement, ses fans avaient appris par les

médias qu'il aurait été pris à partie par cinq individus, des motards criminels, qui l'auraient tabassé. Le lendemain, il arborait d'ailleurs un oeil au beurre noir.

Eric Lapointe a refusé de porter plainte contre ses assaillants.

Le mois suivant, le chanteur devait donner un spectacle au Spectrum, spectacle qui fut annulé parce que les billets ne se vendaient pas.

Son gérant, Yves François Blanchette, avait alors admis que le public éprouvait une certaine crainte, une certaine insécurité, d'autant plus que lors d'un spectacle précédent des motards criminels, encore une fois, avaient passé à tabac trois spectateurs. Les

policiers avaient identifié les assaillants comme des Rockers de Montréal, un club affilié aux Hells.

Eric Lapointe s'était retrouvé une autre fois au coeur d'une controverse, en avril 1998, pour avoir chanté à l'émission télé «Poing J» la chanson «Le Screw» pouvant être interprétée comme un appel à la violence envers les gardiens de prison.

Il se trouve que cet incident survenait quelques mois après l'assassinat de deux gardiens de prison, Diane Lavigne et Pierre Rondeau, qui avait semé tout un émoi.

C'est d'ailleurs pour ces deux meurtres que le chef présumé des Hells, Maurice Boucher, doit commencer à subir un second procès à compter de la semaine prochaine.

Un voleur piégé par le flair et par la neige

Pierre Saint-Jacques
BROMPTONVILLE

Le flair sans l'ombre d'un doute et l'alliée de la saison froide, à savoir la neige fraîche, ont permis aux patrouilleurs du Service de police de la région sherbrookoise d'appréhender un voleur et de récupérer une voiture volée dont le moteur était encore tout chaud!

Cela s'est passé dans la nuit de mercredi à hier.

Deux membres du SPRS se trouvaient en patrouille régulière quand vers minuit, dans le secteur du chemin du Parc industriel, à Bromptonville, ils ont remarqué un individu à la démarche toute lente quitter une voiture Honda Civic et se diriger vers l'arrière du motel Econo-Nuit.

Bizarre

Comme le comportement leur semblait bizarre, les policiers ont jeté un coup d'oeil dans la voiture Honda pour voir que le volant avait été scié et que la colonne de direction avait été trafiquée.

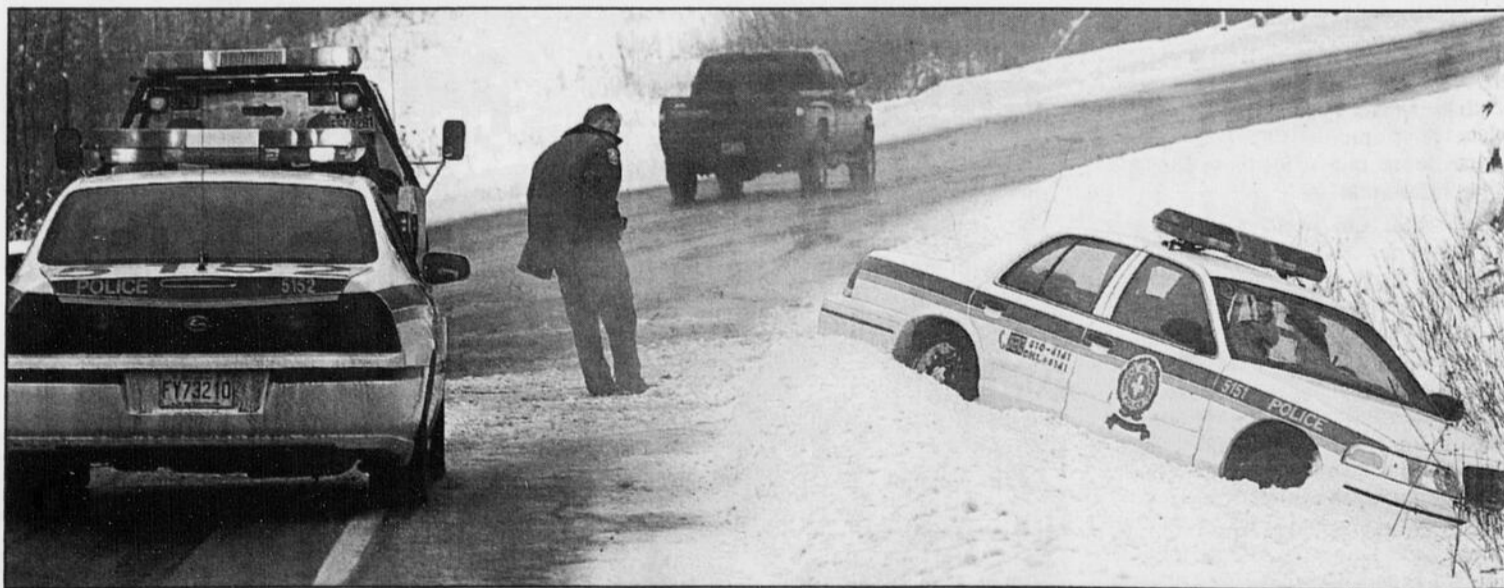
Ils ont suivi dans la neige fraîche les pas normaux du suspect, normaux jusqu'à l'arrière du motel... car, par la suite, ils ressemblaient plus à la démarche pressée d'un cerf de Virginie.

L'individu, ne connaissant pas le secteur, a emprunté un petit bois pour descendre la pente et se retrouver sur les rives d'un ruisseau ce qui l'a obligé à revenir en partie sur ses pas.

Les pas dans la neige fraîche ont mené les policiers jusqu'au suspect, un jeune homme de 19 ans, de Saint-Nicéphore, sans aucun antécédent judiciaire.

Sur lui, on a découvert un outil multifonctionnel.

La voiture avait été volée plus tôt, rue Méry, dans le quartier Nord de Sherbrooke. La Honda Civic, modèle 1999, était dotée d'un système antivol et il y avait même une barre de protection pour enserrer le volant. Cela expliquerait pourquoi le volant a été scié.



Imacom, Martin Blache
Un véhicule de patrouille de la SQ et une camionnette «pick up» avec cabine se sont retrouvés hors de la route, en début d'après-midi hier, route 216, dans les limites de Saint-Camille. L'accident n'a pas causé de blessures.

La température ni chaude ni froide joue de vilains tours

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

Les températures froides, froides et les températures chaudes causent rapidement des problèmes de circulation... mais les températures juste entre les deux multiplie les pièges routiers.

De minuit à 10 heures du matin, hier, la Sûreté du Québec de l'Estrie a enregistré une quinzaine d'accidents de la circulation dont une bonne douzaine entre 8 heures et 10 heures.

Trois des accidents ont causé des blessures mineures.

Huit accidents se sont produits sur les

autoroutes, à savoir six sur l'autoroute 10, notamment entre Magog et Eastman et deux, sur l'autoroute 55.

Un de ces accidents a fait craindre le pire car il impliquait un camion semi-remorque et une voiture. Les premières informations indiquaient qu'il fallait envoyer sur place: policiers, techniciens-ambulanciers, pompiers et pinces de survie. Finalement l'accident survenu au kilomètre 118, sortie Est, à Magog, n'aura engendré que des dommages matériels.

Un autre accident, survenu dans une courbe de la route 216, dans les limites de Saint-Camille, a produit des dommages matériels uniquement quand il y a eu rencontre d'un véhicule de patrouille de la SQ et une camionnette «pick up» avec cabine.

Au total, de minuit à la fin de l'après-midi, hier, il se sera produit sur le réseau routier de la SQ une vingtaine d'accidents.

Du côté du Service de police de la région sherbrookoise, on n'a signalé que deux ou trois accidents sans conséquence grave.

Au Service de protection contre les incendies de Sherbrooke, il y a eu un début de journée avec un dégat d'eau dans un commerce, rue King Ouest, à Sherbrooke. Il s'agissait d'une fissure dans le réservoir d'une toilette, à l'étage, qui avait causé le dégat d'eau en partie au rez-de-chaussée et dans le sous-sol.

À cela se sont ajoutées des interventions de premiers répondants pour malaise physique, une vérification d'un système d'alarme et un appel pour accident avec blessures, sans gravité.



Mario
GOUPIL

Chronique artistique

Dites donc, mon premier papier de la nouvelle année a fait passablement de bruit finalement. Même la grande Presse s'est intéressée à la maigre pitance que Claire Jolicoeur et son frère ont reçu, c'est-à-dire 500 \$ chacun... pour 50 000 albums vendus!

Vous avez probablement pris connaissance, comme moi, de la réaction du patron des Disques Contact, Albert Ménard, publiée dans notre édition d'hier. Le monsieur n'est pas du tout content qu'on laisse entendre que Mme Jolicoeur et son frère aient été exploités dans cette aventure. Au fond, M. Ménard a raison: ce n'est pas de l'exploitation, c'est quasiment du vol!

Au moins, ça me rassure un peu de savoir que Guy Cloutier n'y est pour rien dans toute cette histoire. J'ai toujours pensé qu'il savait bien traiter ses artistes celui-là. D'ailleurs, Guy Cloutier, que La Presse a pu rejoindre en vacances en Floride, a lui-même sursauté en apprenant les montants que Claire Jolicoeur et son frère ont touché pour... 16 chansons. «Ce n'est pas normal, mais je ne veux pas juger, n'étant pas au courant du dossier», a-t-il déclaré prudemment.

Guy Cloutier n'a vu qu'à la promotion de l'album, un point c'est tout. C'est M. Ménard qui s'occupait de payer son monde. Disons que ce ne sont pas ses chanteurs qui vont le pousser à la faillite celui-là. Je le comprends de clamer que les cachets des artistes devraient demeurer confidentiels.

D'autre part, en lisant les déclarations de M. Ménard, notamment quand il s'est défendu d'avoir à faire toute la recherche qui se rattachait à cet album, ça m'a rappelé que Mme Jolicoeur m'a confié que c'est elle-même, une fois à Montréal, qui a eu à préparer les textes des chansons qui apparaissent sur le disque: «J'écoutais de vieux enregistrements de chansons, dont j'écrivais les paroles au fur et à mesure sur des bouts de papier. Ensuite, on traversait dans le studio d'enregistrement et on les chantait.»

Alors, même pour la recherche, vous auriez dû payer Mme Jolicoeur, cher M. Ménard...

Ce n'est pas normal, M. Ménard, d'exploiter ainsi les artistes, même ceux qui viennent de loin, qui font dans le folklore et pour qui les occasions d'endisquer à nouveau un jour sont à toutes fins utiles inexistantes.

Non, ce n'est pas normal, M. Ménard, et ce n'est pas moi qui le dit, mais Guy Cloutier. Alors, je vous en prie, n'essayez plus de nousurrer.

.....

Sapré Éric Lapointe. On dirait qu'il a le don de se mettre dans le trouble, celui-là...

Que voulez-vous, il y en a qui sont d'éternels adolescents et Lapointe semble être un de ceux-là. Au plan financier, il peut sûrement se permettre bien des folies, si c'est ce qu'il souhaite, mais il me semble qu'à sa place je commencerais à en avoir marre de me mettre les pieds dans les plats à tout moment.

Au fait, qui a dit que l'argent n'achète pas tout? C'est peut-être vrai chez nous, mais pas nécessairement en République Dominicaine...

De toute façon, c'est bien connu, ce n'est pas d'hier qu'Éric Lapointe est sur le party. Il n'a sûrement pas volé sa réputation. Ceux qui l'ont coté du temps où il habitait à Sherbrooke vont le dire: le petit Éric est tout un pistolet!

Un de mes jeunes frères a été un copain de Lapointe. Ils fréquentaient tous deux les mêmes classes à l'école secondaire Le Ber à l'époque. Ça, c'était le jour. Le soir, c'est sur la Wellington Sud qu'ils se retrouvaient — à l'occasion, insiste-t-il — ... dans un bar où l'on offrait du 3 pour 1!!!

Mon frère me racontait qu'un soir où tous deux revenaient de la «Well», il avait même invité Éric Lapointe à coucher à la maison. C'était mieux ainsi...

«Éric n'était toutefois pas un faiseur de trouble. Il tripait, mais il ne faisait pas de trouble», soutient mon frère.

Le problème, c'est qu'il semble triper encore assez fort, même maintenant qu'il est dans la trentaine. Heureusement, frère, lui, a mûri. Il venait tout juste de raccompagner sa plus grande à l'école quand je l'ai joint pour qu'il me raconte les souvenirs qu'il a conservés du rocker devenu superstar. Ceux pour publication du moins...

Un gars a bien le droit de mener la vie qu'il veut, mais il faudra peut-être qu'Éric Lapointe réalise un jour que la vie n'est pas qu'un grand party. En espérant qu'il le fasse plus tôt que trop tard.

mgoupil@latribune.qc.ca

Une erreur retarde les payes

Les autorités de la Ville assurent que le contretemps n'a rien à voir avec la fusion

Luc Larochelle
llarochelle@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Les employés de la nouvelle Ville de Sherbrooke n'ont pu toucher leur paye, hier, comme prévu. Un problème de transmission de données, n'ayant rien à voir avec la fusion, serait la cause de ce contretemps qui aura duré moins de 24 heures pour certains mais qui risquent de s'étirer jusqu'à lundi pour des fonctionnaires n'étant

pas clients de Desjardins.

Un avis a été transmis aux employés municipaux au cours de la matinée d'hier les avisant que leur salaire n'avait pas été versé dans leur compte. Au retour du congé des Fêtes, cette missive a été plutôt mal reçue.

Une erreur de date a bloqué temporairement le transfert des fonds.

«C'est une date n'ayant pas été correctement saisie dans notre système informatique qui a retardé le processus de versements des salaires puisque la commande administrative ne pouvait

être lue avant terme par les systèmes de Desjardins. Ce pépin ne découle d'aucune façon de la fusion municipale. Il s'agit d'une erreur humaine. Dès qu'elle a été connue, nous nous sommes empressés d'en informer le personnel», a expliqué hier l'un des directeurs généraux adjoints de la Ville, Denys Maurice.

M. Maurice s'attendait, en fin de journée hier, à ce que les payes de tous les salariés soient disponibles au plus tard aujourd'hui. Le directeur général de la Fédération des Caisses populaires

Desjardins de l'Estrie, Albert Ouellet, parlait d'un délai pouvant aller jusqu'à lundi pour les fonctionnaires clients d'une banque.

«La correction est évidemment plus simple à faire à l'interne. Le contretemps ne devrait pas se prolonger au-delà de vendredi pour les sociétaires de Desjardins. Bien que nous mettions tout en oeuvre pour transférer les sommes dues aux employés municipaux clients d'autres institutions financières, dans certains cas, l'attente pourrait se prolonger à lundi», a indiqué M. Ouellet.



Sherbrooke entre dans une ère de célébrations avec le lancement officiel hier des fêtes de son bicentenaire au manège militaire Williams. Le maire Jean Perrault, le directeur et le président de Sherbrooke 2002, Jacques O'Bready et Jean-François Rouleau, entourent l'ambassadeur des fêtes, Jim Corcoran.

Tout ça parce que Jim Corcoran aime Sherbrooke!

Steve Bergeron
sbergero@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Non seulement Jim Corcoran a spontanément accepté de devenir l'ambassadeur des fêtes du bicentenaire de Sherbrooke, mais il a même dit oui à ce qu'une de ses chansons serve d'inspiration au slogan des célébrations: *Tout ça parce que je t'aime*. A une exception près.

Lors du lancement officiel des fêtes de Sherbrooke 2002 hier au manège militaire Williams, le chanteur originaire de Sherbrooke a expliqué que le titre de sa chanson est plutôt *C'est pour ça que je t'aime*. «Et dans la chanson, je dis *Tout ça parce que tu m'aimes*», précise-t-il.

À la demande des organisateurs de Sherbrooke 2002, Jim Corcoran a donc consenti à retourner en studio, avec les musiciens et tout le bataclan, pour enregistrer de petits topos où, juste pour les Sherbrookoïses, il chante *Tout ça parce*

ce que je t'aime.

Et Jim Corcoran aime toujours et encore Sherbrooke. «Ce sont les gens d'ici, ceux que j'ai fréquentés et qui m'ont influencé, qui ont contribué à faire ce que je suis devenu. Je n'ai pas un grand cercle d'amis, et ceux que j'ai le sont de longue date. Ce sont donc des gens d'ici.»

L'ex-poupon né un 10 février 1949 à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, pesant alors 9 livres et une once, a grandi rue Belvédère Sud, puis rue Denault. Son école primaire fut l'Académie St. Patrick's, avant qu'il aille poursuivre ses études à Boston et New York.

«Mais je suis revenu en 1970, et c'est par un beau jour de 1971, rue

McManamy, alors que je disais au grand artiste Réginald Dupuis que je ne connaissais rien de la chanson francophone, que j'ai écouté pour la première fois des chansons françaises du Québec et de France.»

«C'est aussi à Sherbrooke que j'ai composé mes premières chansons en français et que je les ai montrées à mes amis. Leurs premiers commentaires furent *c'est différent et il y a du potentiel*.»

Arrivée explosive

Jim Corcoran a raconté ces anecdotes après le discours du maire Jean Perrault, ainsi que du président et du directeur de Sherbrooke 2002, Jean-François Rouleau et Jacques O'Bready.

Son arrivée fut explosive: des feux d'artifices ont fait sursauter l'assistance, tandis qu'une pluie de bandelettes blanches, bleues, jaunes et argent s'abattait dans la salle.

Le chanteur a aussi raconté com-

ment, lors d'un spectacle en Bretagne dans les années 1970, le maître de cérémonie l'avait présenté comme «Gilles Cormoran», qui allait «chanter les neiges éternelles de Sherbrooke».

Établi à Montréal depuis plusieurs années, Jim visite régulièrement son alma mater. «Pas encore assez souvent au goût de ma mère», précise-t-il.

«Mais ça n'enlève rien à mon sentiment d'appartenance. J'ai eu énormément de plaisir à assumer la présidence du Salon du livre d'ici il y a quelques années, et je l'aurai encore à collaborer aux activités culturelles de Sherbrooke 2002.»

Comme 2002 est une année de tournure pour Jim Corcoran, l'artiste ne sera pas toujours à Sherbrooke, mais il compte bien participer aux événements les plus importants.

Son message aux Sherbrookoïses? «Participez aux activités et insistez auprès de vos proches pour qu'ils le fassent! C'est fou ce que j'ai appris Sherbrooke depuis que j'ai accepté d'être ambassadeur!»

Un proche des Hells blessé dans une fusillade devant le local des Outlaws à London

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

Un individu, originaire de Sherbrooke, a été sérieusement blessé par des projectiles d'arme à feu, dans la nuit de dimanche à lundi, à London, en Ontario.

Éric Davignon, âgé de 29 ans, que l'on dit proche des Hells Angels et que les corps policiers de Sherbrooke connaissent bien, se trouvait avec d'autres individus devant les locaux des Outlaws de London quand la fusillade a éclaté.

Une dépêche de la Presse canadienne raconte en ces termes ce qui s'est passé dans la nuit de dimanche à lundi.

Un dirigeant des Outlaws de London, en Ontario, a été accusé sous quatre chefs de tentative de meurtre, le lundi 7 janvier 2002, après que des coups de feu aient sérieusement blessé un motard lié aux Hells Angels.

Spécifions que Davignon n'est pas un Hells Angel.

Une guerre ouverte?

La fusillade, soutient PC, survenue dans la nuit de dimanche à lundi à l'extérieur des locaux occupés par les Outlaws, pourrait signifier qu'une guerre ouverte se prépare en Ontario, estime un analyste.

«Tout le monde le dit, si quelque chose doit se produire en Ontario, cela va commencer à London» estime Guy

Ouellette, un ex-membre de l'escouade anti-motards à la Sûreté du Québec. «Je ne crois pas qu'ils (les Hells Angels) vont laisser aller sans réagir» a-t-il ajouté.

La police de London dit ignorer pour quelles raisons au moins un Hells Angel et trois autres hommes se sont présentés devant le local du groupe rival, les Outlaws, dans la nuit de dimanche à lundi.

Les coups de feu ont été tirés depuis l'intérieur du local des Outlaws.

Les quatre hommes se sont alors enfuis mais la fusillade s'est poursuivie. L'un des fuyards a reçu un ou deux projectiles à l'estomac et s'est effondré devant le local des Outlaws.

Il a été secouru par ses amis qui l'ont transporté à l'hôpital. Personne

d'autre n'a été blessé. La victime, âgée de 29 ans, est un membre des Jackals, un club affilié aux Hells Angels.

Les corps policiers de la région de Sherbrooke ne commentent pas l'incident qui s'est passé dans une autre province mais il semblerait que Davignon serait installé depuis un moment en Ontario, probablement pour faciliter l'implantation permanente des Hells en territoire ennemi.

La police de London avait refusé de divulguer l'identité de la victime mais une source a confié au quotidien London Free Press qu'il s'agissait d'Éric Davignon, de Sherbrooke, au Québec.

Quant au motard accusé de quatre chefs de tentative de meurtre, il s'agit de Thomas Hughes, âgé de 45 ans, que l'on dit chef des Outlaws.

Vend. 11 janvier : 10 % de rabais dans tous nos rayons!
 en réglant avec votre carte de crédit la Baie, HBC ou Zellers, obtenez 10 % de rabais sur la marchandise à prix ordinaire, de solde ou de liquidation, y compris les duos-sommeil, les appareils électroniques, les gros électros et les meubles.
 Précisions en magasin. Des exceptions s'appliquent.

Aubaines lève-tôt : 2 heures d'économies!
Samedi 12 janvier, de 8 h à 10 h

Tant qu'il y en aura. Exceptions : articles « Aubaine la Baie », Outline et « Nouvellement réduit ». Sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire.

39⁹⁹ \$

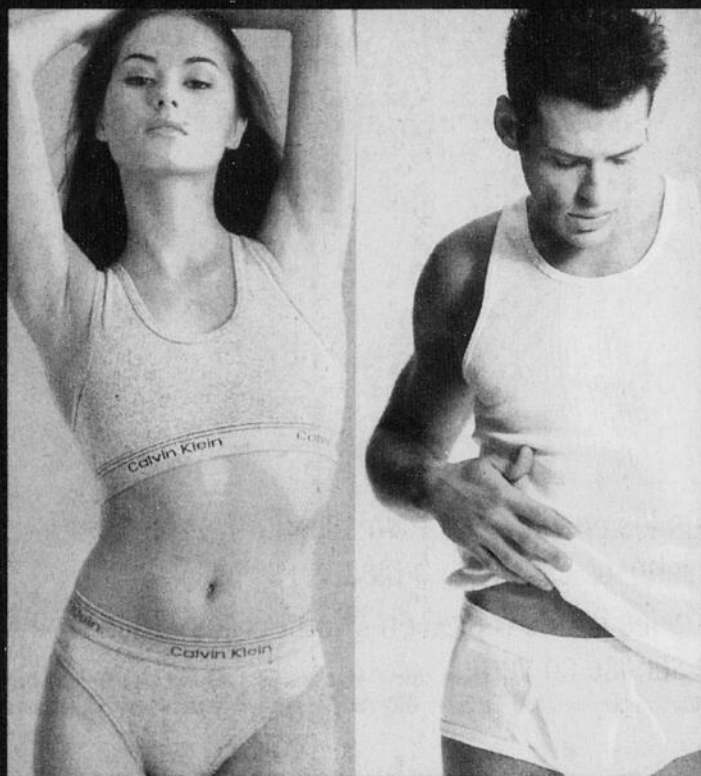
JEANS TOMMY
DE FIN DE SÉRIE POUR LUI
 Modèle Union Carpenter. Ord. 90 \$.

Ma résolution du Nouvel An

Calvin Klein

encore 3 jours!
promo Calvin Klein :
achetez-en 2,
le 3^e est gratuit*!
 dessous pour elle,
 chaussettes et sous-
 vêtements basiques
 en boîte pour lui

*Le 3^e article doit être de valeur égale ou moindre.
 Choix de modèles.



pour elle
escalade de rabais
achetez-en 2,
le 3^e est gratuit*!
 dessous en coton
 Classics de Jockey

*Le 3^e article doit être de valeur égale ou moindre.

25 % de rabais
 choix de mode printanière signée
 Alia, Alia Sport, Tan Jay,
 Evan Picone et Alfred Dunner

pour lui
30 % de rabais
 cravates et chemises de ville

Exceptions : articles « Aubaine la Baie », Outline, Nautica, DKNY et Tommy Hilfiger.

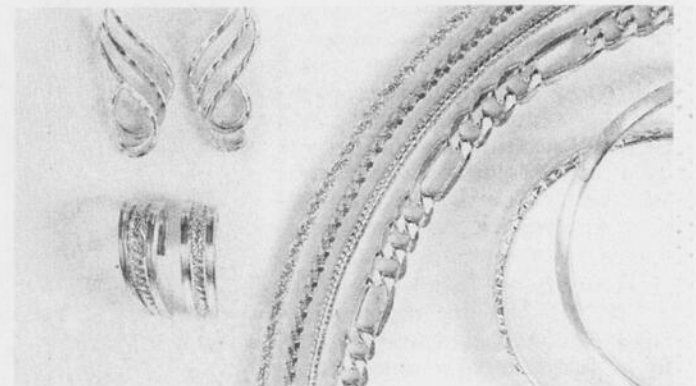
25 % de rabais
 tout ceci : ceintures, boutons
 de manchettes et parapluies

sauf les articles Calvin Klein, Kenneth Cole, « Aubaine la Baie », Outline et « Nouvellement réduit ».

20 % de rabais
 tous les pantalons en sergé
 Lee, Calvin Klein et Savane

15 % de rabais
 sous-vêtements et chaussettes

Exceptions : articles Jockey, Tommy Hilfiger, Calvin Klein, Outline et ceux des promos « 3 pour... ».



accessoires

50 % de rabais

- bijoux Charter Collection® en or à 14 ct
- bagages American Tourister et Atlantic

40 % de rabais

chaussures de ville tout confort de Mantles™ et Hunt Club® ord. 75 \$, solde 44,99 \$

30 % de rabais

- bijoux fins en or à 10 ct et 14 ct sertis de zircons cubiques
- tout ceci pour elle : pantoufles, collants épais et chaussettes de sport
- chaussures de ville FLS de Florsheim® et Nunn Bush® pour lui

25 % de rabais

- montres de marques renommées
- bijoux sertis de pierres semi-précieuses, en jade de la C.-B. ou en argent fin de ToGo™ et Mantles™
- chaussures de marche Reebok pour elle et lui ord. 59,99 \$ à 79,99 \$, solde 44,99 \$ à 59,99 \$
- pour lui : choix de chaussures de marche ou tout-aller Hush Puppies®, Wolverine, Caterpillar, Clarks® et Ecco®

achetez-en 2, le 3^e est gratuit*

tout ceci pour elle : collants fins Silks et chaussettes Weekender, Essentials et Levi's®

*Le 3^e article doit être de valeur égale ou moindre.

liquidation!

Sur nos prix originaux. Tant qu'il y en aura. Aucune substitution. Le choix varie selon le magasin.

70 % DE RABAIS TOUT CECI DE NOËL :

- ARBRES, LUMIÈRES ET ORNEMENTS CHRISTMAS STREET SAUF LES ARTICLES « AUBAINE LA BAIE » ET MARKET SQUARE.
- PANIERS, ENSEMBLES-CADEAUX, GÂTEAUX ET FRIANDISES DE NOTRE RAYON DES FRIANDISES.
- EXCEPTION : ARTICLES DES RAYONS CONCÉDÉS.

60 % DE RABAIS TOUT CECI DE NOËL :

- CARTES EN BOÎTE, EMBALLAGES-CADEAUX, BOUGIES, ETC. SAUF LES ARTICLES « AUBAINE LA BAIE » ET MARKET SQUARE.
- VAISSELLE, VERRERIE DE NOTRE RAYON DES ARTICLES MÉNAGERS.
- SERVIETTES, LINGE DE TABLE ET DE CUISINE ET COUSSINS EN TAPISSERIE

Tous les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Le choix et les marques varient selon le magasin. Exceptions : articles « Nouvellement réduit », « Achat spécial », « Aubaine la Baie », Outline, Market Square et ceux des rayons concédés.



TRANSFORMEZ VOS ACHATS DE TOUTS LES JOURS EN RÉCOMPENSES.

Amassez des points dans tous les magasins de la Compagnie de la Baie d'Hudson : la Baie, Zellers, Déco Découverte ou hbc.com

Samedi 12 janv. : 10 % de rabais

en réglant avec votre carte de crédit la Baie, HBC ou Zellers vos achats de duos-sommeil, d'appareils électroniques, de gros électros et de meubles à prix ordinaire, de solde ou de liquidation. Précisions en magasin.

50 % de rabais

TOUS LES PROTÈGE-OREILLERS ET COUVRE-MATELAS

40 % de rabais

• SACS À MAIN ET PORTEFEUILLES MANTLES POUR FEMME

• TOUTE LA LITERIE EN FINETTE
sauf les articles « Aubaine la Baie ».

30 % de rabais

TOUTE LA LITERIE POUR ENFANT

sauf les articles « Aubaine la Baie ».

... économiser. Du vendredi 11 au dimanche 13 janvier



linge de maison
50 % de rabais

• serviettes unies

Exceptions : articles Royal Velvet, Ralph Lauren, Calvin Klein, Market Square, « Aubaine la Baie » et « Achat spécial ».

• oreillers

Exceptions : articles Calvin Klein, Market Square et « Aubaine la Baie ».

• coussins, jetés et couvertures de fin de série.
Comprend linge de table et de cuisine et couvertures de la CBH de couleurs de fin de série.

40 % de rabais

• couettes et protège-matelas

Exceptions : articles Calvin Klein, Market Square et « Aubaine la Baie ».

• serviettes unies signées Royal Velvet, Calvin Klein et Ralph Lauren

30 % de rabais

toute la literie en sac Wamsutta et Dan River

25 % de rabais

• toute la literie coordonnée dont celle de luxe, celle pour enfant et celle griffée
sauf Calvin Klein.

• tous les tapis et accessoires de salle de bains

• coussins, jetés, couvertures, carpettes et linge de table et de cuisine



articles ménagers
50 % de rabais

• tous les ensembles de vaisselle Royal Albert et Johnson Brothers, 5 pièces

• tous les verres à pied en cristal et les articles de service en verre

sauf les articles Waterford et « Aubaine la Baie ».

• choix d'ustensiles de cuisson Sienna de Lagostina, Anolon, Circulon et Restaurant Gourmet de T-Fal. Batteries et articles suivis.

35 % de rabais

tous les cadres Burnes, Intercraft, Nexxt et Umbra

25 % de rabais

• vaisselle, articles de cuisine en bois et verrerie de notre rayon des articles ménagers

Exceptions : articles Pfaltzgraff, Luigi Bormioli et « Aubaine la Baie ».

• tous les range-placards

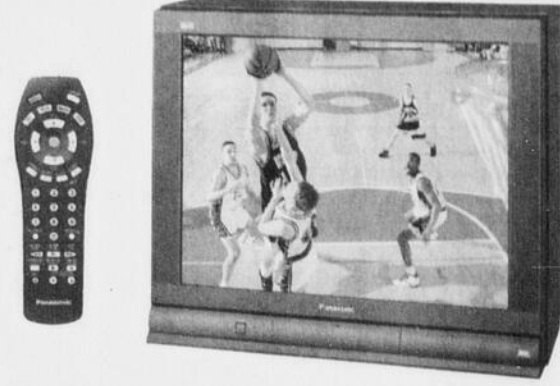
10 % de rabais

• petits électros de cuisine et d'hygiène personnelle, rasoirs électriques, fers à repasser, humidificateurs et purificateurs d'air

• toute la vaisselle Royal Doulton, Mikasa, Wedgwood, Noritake, Denby, Villeroy & Boch, Dansk, Pfaltzgraff et Portmeirion

• toutes les friandises et tous les aliments fins

sauf les articles des rayons concédés



meubles de maison

ne payez rien avant janvier 2003

meubles, duos-sommeil gros électros, et appareils électroniques. Précisions en magasin.

jusqu'à 300 \$ de rabais

choix de téléviseurs

jusqu'à 25 % de rabais

appareils électroniques : surplus de stock et modèles de fin de série

10 % à 20 % de rabais

tous les micro-ondes et aspirateurs

50 % à 55 % de rabais

tous les duos-sommeil

De Sealy, Serta, Simmons, Marshall et Sterns & Foster

jusqu'à 150 \$ de rabais

choix de gros électroménagers

25 % de rabais

toutes les lampes

jusqu'à 60 % de rabais

meubles de séjour, de salle à manger et de chambre à coucher de fin de série ou en montre

50 % DE RABAIS

LIQUIDATION DE CHAUSSURES DE MARQUE POUR FEMME SOLDE 9,99 \$ À 59,99 \$

JUSQU'À 50 % DE RABAIS

CHOIX DE MODE D'AUTOMNE ET DES FÊTES POUR FEMME

Étiquettes Tommy Hilfiger, Jones New York, Liz Claiborne, Alia, Alia Sport, Tan Jays, Alfred Dunner et autres. Tailles courantes, petites et fortes.

JUSQU'À 50 % DE RABAIS

• CHOIX DE TENUES DE NUIT, LINGERIE DE JOUR, PEIGNOIRS, SLIPS ET SOUTIENS-GORGE POUR ELLE
• CEINTURES, SACS À MAIN, PORTEFEUILLES ET GANTS, CHAPEAUX ET ÉCHARPES D'HIVER POUR ELLE

30 % DE RABAIS
JEANS ET SPORTSWEAR AUTOMNE-HIVER GRIFFÉS POUR HOMME

De Tommy Hilfiger, Polo Ralph Lauren, Nautica, Chaps, Kenneth Cole, Tommy Bahama, Claiborne, Timberland, 4 You, CK Jeans, Tommy Jeans, Polo Jeans, etc.

40 % DE RABAIS ADDITIONNEL

MONTRES ET BIJOUX MODE, FINS, EN OR OU EN ARGENT FIN À PRIX DÉJÀ RÉDUIT

40 % DE RABAIS
CHOIX DE TENUES D'EXTÉRIEUR AUTOMNALES POUR HOMME ET DE TENUES D'EXTÉRIEUR AUTOMNE-HIVER POUR FEMME

EXCEPTION : ARTICLES DES RAYONS CONCÉDÉS

30 % DE RABAIS

LIQUIDATION DE BOTTES D'HIVER POUR FEMME ET HOMME

25 % DE RABAIS ADDITIONNEL

CHAUSSURES DE VILLE ET TOUT-ALLER POUR LUI

29⁹⁹ \$

BOTTES D'HIVER POUR ENFANT

49⁹⁹ \$

CHAUSSURES DE SPORT DE MARQUE POUR ELLE ET LUI

la **Baie**
J'aime, j'achète!

AMASSEZ RAPIDEMENT DES POINTS EN UTILISANT VOTRE CARTE LA BAIE, HBC OU ZELLERS. OBTENEZ 25 POINTS ADDITIONNELS POUR PRESQUE CHAQUE DOLLAR DÉPENSÉ.



Jean Perrault intervient auprès de Montjoye

Luc Larochelle
llarochelle@latribune.qc.ca
SHERBROOKE



La Tribune, archives
Le maire Jean Perrault a rencontré le président du conseil d'administration de Montjoye, Pierre Levac, pour tenter de le sensibiliser au fait que le Centre récréotouristique devrait donner à tous les nouveaux Sherbrookoïses le même traitement à l'avenir.

Le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, tente d'influencer les administrateurs du Centre récréotouristique Montjoye afin qu'ils accordent les mêmes privilèges à tous les citoyens de la ville nouvelle. Selon lui, les dirigeants de Montjoye ont tout intérêt à ne pas entretenir de politique discriminatoire.

L'intervention du maire Perrault auprès du président du conseil d'administration de Montjoye, Pierre Levac, survient à la suite de la publication d'un article, dans La Tribune, à l'effet que seuls les citoyens des arrondissements 2, 3 et 4 sont éligibles depuis le 1er janvier à un tarif réduit de 20% sur le prix d'un billet journalier, rabais consentis aux résidents des autres villes actionnaires de la station touristique. Or, les cotisations qui seront versées en 2002 au nom des anciennes villes d'Ascot, Fleurimont et Lennoxville seront puisées dans le budget de la ville unifiée de Sherbrooke.

«J'ai discuté avec M. Levac et je lui ai demandé d'essayer de convaincre son conseil d'administration de revoir la grille de tarifs adoptée avant les Fêtes. Il y a eu un pas dans le bon sens en offrant les rabais à tous les citoyens des arrondissements des anciennes villes partenaires. Mais sur le territoire de la nouvelle ville de Sherbrooke, il n'y a plus aucune distinction entre nos citoyens pour la tarification des services de loisirs et il est de mise d'appliquer la même politique à Montjoye», fait valoir M. Perrault.

Le maire comprend que les administrateurs de Montjoye soient préoccupés par l'impact budgétaire d'une politique universelle qui s'appliquerait à tous les citoyens du nouveau Sherbrooke, ces derniers ayant constitué l'an dernier 80% de la clientèle de la station. Il est cependant d'avis que le centre de ski risque peu de perdre au change.

res refusaient à l'époque de s'impliquer dans un plan conjoint qui aurait inclus le développement des activités du Mont Bellevue.

«Avec la fusion, le contexte n'est plus le même. Ni pour nous ni pour les dirigeants de Montjoye. Ces deux montagnes doivent certes générer des entrées de fonds, mais sans obligation s'autofinancer à 100% puisqu'il s'agit d'équipements régionaux de loisir», juge le maire de Sherbrooke.

Pierre Levac aurait signifié son intention de ramener le sujet à une prochaine rencontre son conseil d'administration. Jean Perrault, un grand adepte de ski, compte d'ici là se rendre personnellement sur les pentes de Montjoye. Il devra cependant payer le plein tarif puisqu'il habite l'arrondissement 6.

En dépit des privilèges qui leur sont maintenant reconnus, les citoyens des arrondissements 2,3 et 4 ne peuvent réclamer un rabais de 20% sur le prix journalier à la billetterie de Montjoye. Ces passes à prix réduits doivent être achetées dans les bureaux d'arrondissement.

Surtaxe de glace remboursée

Attentif à la discussion à propos de Montjoye, Jean-Guy Dion, un ancien élu de Rock Forest, impliqué depuis longtemps sur la scène sportive régionale, précise que le conseil municipal dont il a été membre jusqu'au 31 dé-

tembre a voté avant la fusion une résolution afin de rembourser la surtaxe payée en trop par les parents des enfants de St-Élie et Deauville inscrits au patinage artistique ou au hockey mineur de Rock Forest pour la saison 2001-2002.

«Nous avons calculé le nombre de mois d'activités en 2002 et nous avons procédé au remboursement d'une somme proportionnelle à la surtaxe payée au moment de l'inscription, l'automne dernier. Les parents des jeunes de ces deux municipalités inscrits au hockey mineur se sont vu remettre 140\$ et ceux dont les enfants sont membres du club de patinage artistique ont reçu un remboursement de près de 180 \$», spécifie-t-il.

M. Dion se demande donc pourquoi les Forestois n'ont pas droit, au même titre qu'un certain nombre de Sherbrookoïses, à la politique de tarifs réduits à Montjoye.

«On nous a dit que l'obligation de mettre tous les résidents de la nouvelle ville sur le même pied d'égalité était fixée par le décret gouvernemental. Il me semble que cette clause devrait s'appliquer pour toutes les activités», soulève M. Dion sans vouloir s'immiscer davantage dans le débat sur Montjoye, qui a un caractère particulier puisque les autres municipalités propriétaires sont situées dans la MRC voisine, celle de Memphrémagog.

Encore 60 patients sur civière hier

François Gougeon
SHERBROOKE

L'urgence de Fleurimont du CHUS a connu une autre journée d'enfer, hier, avec une salle d'attente pleine à craquer et 38 patients couchés sur civière d'observation.

Au moment du relevé, en fin de journée, le porte-parole de l'établissement, Robert Nadon, a précisé que 16 patients étaient en attente d'un lit sur les étages pour être hospitalisés.

«Il s'agit pour la majeure partie de patients avec des problèmes respiratoires et cardiaques, dont des maladies lourdes», a rajouté M. Nadon.

Pendant ce temps-là, c'était un peu plus calme à l'Hôtel-Dieu avec 22 patients sur civière, dont cinq en attente d'hospitalisation.

Parmi les problèmes de santé recensés à cet endroit, M. Nadon a fait référence à deux nouveaux cas d'influenza.

Le juge rejette une poursuite contre la police

Jacques Lemoine
SHERBROOKE

Le juge Jacques Pagé de la division des petites créances a rejeté une poursuite de 3 000 \$ contre le Service de la police de la région sherbrookoïse intentée par un résident du quartier Est à la suite de son arrestation le 27 janvier.

La preuve a révélé que les policiers avaient été conciliants voire même très patients et n'ont pas eu d'autre solution que de procéder à l'arrestation du requérant ayant fait l'objet d'une plainte en Cour municipale pour bruit dérangeant les voisins.

Le juge Pagé a constaté qu'il n'y avait eu aucune faute, erreur ou négligence de la police dans cette affaire.

Selon la preuve, le requérant, qui habite un logement, avait la mauvaise habitude de faire jouer de la musique trop fort, ce qui incommodait les voisins.

Une première plainte a été portée contre lui à 05 h 09, une autre à 05 h 32 et une troisième à 21 h 15.

Deux policiers et un sergent en uniformes se sont rendus sur les lieux et le requérant a refusé d'ouvrir.

Ils ont fait déverrouiller la porte par le propriétaire et sont restés dans l'encadrement de la porte.

Le requérant a admis qu'il avait pris entre ses mains un marteau qu'il a levé au dessus de sa tête comme s'il avait l'intention de vouloir repousser «ses agresseurs».

Il y a eu discussions entre eux et l'occupant qui leur a finalement mentionné d'entrer en disant «vous êtes mes invités».

Les policiers sont entrés et le requérant a refusé de baisser le volume de sa musique et d'agir correctement.

Ils ont finalement arrêté l'occupant au bout de 30 minutes de négociations dans le but de le calmer et lui faire comprendre la nécessité de réduire le bruit.

Le juge Pagé a ajouté qu'il n'y avait aucune évidence que les policiers ont agi de façon exagérée ou incorrecte, bien au contraire.

Aucune intention de se rétracter chez les huissiers

Jacques Lemoine
SHERBROOKE

Le huissier Jacques Morin ne fera pas de rétraction en réponse à la mise en demeure de M. Marc Proteau qui exigeait une rectification de quatre huissiers à la suite de leur conférence de presse du 30 octobre.

Le huissier Michel Codère n'avait aucun commentaire à formuler à ce sujet.

Et le huissier Ovidiu Nimat ne sait pas pour sa part ce qu'il pourrait rétracter.

MM. Nimat, Codère et Morin étaient interrogés hier à la suite d'une nouvelle à l'effet que le huissier Proteau attend une rétraction à défaut de quoi il évaluerait «la possibilité d'aller plus loin avec cette affaire».

On se rappellera que des huissiers avaient participé à une conférence pendant la dernière campagne municipale sur les mandats accordés par la Ville de Sherbrooke.

M. Morin a précisé qu'on n'avait pas attaqué en aucun temps ni M. Proteau personnellement ni la firme Proteau et associés.

M. Proteau et la firme Proteau et associés ont fait signifier une mise en demeure le 19 décembre demandant aux huissiers de se rétracter dans les 48 heures auprès des médias de la région.

Loto-Québec		résultats	
649	Tirage du 2002-01-09	GAGNANTS	LOTS
08 12 15 23 28 39		6/6 4	2 500 000,00 \$
Complémentaire (43)		5/6+ 12	75 971,30 \$
		5/6 461	1 582,00 \$
		4/6 23 892	58,50 \$
		3/6 420 146	10,00 \$
		Ventes totales: 22 842 593 \$	
		Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 \$	
Quebec 49	Tirage du 2002-01-09	GAGNANTS	LOTS
01 03 20 34 38 43		6/6 0	1 000 000,00 \$
Complémentaire (18)		5/6+ 0	50 000,00 \$
		5/6 14	500,00 \$
		4/6 1 057	50,00 \$
		3/6 20 398	5,00 \$
		Ventes totales: 689 985,00 \$	
Panco	Tirage du 2002-01-10		
02 12 13 17 18 23 25 26 28 32			
33 36 43 44 46 48 49 53 60 61			
Extra	Tirage du 2002-01-10		
3 021 4 1903	NUMÉRO: 900976	Extra	Tirage du 2002-01-09
		NUMÉRO: 052817	

Le jeu doit rester un jeu
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.
T.V.A., LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

Éco-Ressources pense pouvoir mettre sur pied et gérer l'éco-centre

Daniel Forgues
dforgues@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Au moment même où la Corporation de développement économique communautaire (CEDEC) de Sherbrooke propose de créer un nouvel organisme communautaire pour mettre

sur pied et gérer le futur éco-centre de Sherbrooke, un organisme communautaire déjà existant, Éco-Ressources, répond aussi à l'appel de propositions de la Ville pour lancer et administrer cet éco-centre, ce qui semble plus logique à la responsable d'Éco-Ressources, Micheline Delorme.

«Je ne comprends tout simplement pas. La CEDEC est là pour appuyer les organismes com-



Micheline Delorme se demande pourquoi créer un autre organisme puisqu'Éco-Ressources existe déjà et que sa mission justifierait pleinement qu'il joue ce rôle.

munitaires et est prête à en créer un de plus alors qu'Éco-Ressources est déjà là».

Mme Delorme admet toutefois qu'Éco-Ressources était plutôt en mode «veille» depuis 1996, faute de subvention.

Mais l'appel de propositions formulé pour la mise sur pied d'un éco-centre par la Ville de Sherbrooke l'an dernier a ressuscité les énergies d'Éco-Ressources de sorte qu'une vingtaine de bénévoles ont travaillé au projet présenté avant les Fêtes.

Avec Ferti-Val

Éco-Ressources, avec la firme Ferti-Val, propose à Sherbrooke de créer un éco-centre sur la propriété de Ferti-Val le long de la 55, près de la bretelle menant à Saint-Denis-de-Brompton.

Mme Delorme, qui travaille maintenant pour Ferti-Val, indique que ce site serait idéal pour les transporteurs en raison des principaux axes routiers à proximité.

«De plus, on a évalué qu'il faudrait un maximum de 20 minutes aux citoyens de la nouvelle ville pour se rendre à l'éco-centre».

L'éco-centre serait muni de bacs surbaissés pour que les usagers puissent y déposer leurs déchets et Éco-Ressources verrait à la construction d'une ressourcerie où l'on mettrait en vente les matériaux et articles récupérés. L'organisme travaillerait également en collaboration avec les organismes de récupération déjà en place.

La responsable d'Éco-Ressources dit avoir visité plusieurs éco-centres du Québec avant de proposer le projet.

Éco-Ressources, créé en 1979, est un l'un des premiers organismes à avoir promu la récupération à Sherbrooke et est à l'origine de la collecte du papier journal, celle des cartouches d'encre d'imprimantes, de même que la collecte sélective dans la ville de Sherbrooke. Avant de se mettre en mode «veille», Éco-Ressources avait une douzaine de personnes à son emploi.

Quant à la CEDEC, la directrice de l'organisme, Louise Paquet a annoncé en décembre que l'on comptait mettre sur pied un nouvel organisme communautaire pour créer cet éco-centre de même qu'une ressourcerie. Dans son projet, l'éco-centre se retrouverait sur un terrain adjacent au site d'enfouissement de la Ville de Sherbrooke; en conférence de presse, Mme Paquet s'était dite assurée d'obtenir un financement de 650 000 \$ pour ce projet.

L'éco-centre de la Ville de Sherbrooke contribuerait à réduire le volume des déchets enfouis au site d'enfouissement tout en favorisant la récupération, dont celle des matériaux de construction.

Outre la CEDEC et Éco-Ressources, deux organismes ont aussi formulé des propositions en vue de cet éco-centre qui doit voir le jour à l'été.

Il s'agit des firmes GSI Environnement et Gestions ressources Richer de Sherbrooke.

Le conseil municipal de la nouvelle Ville de Sherbrooke doit prendre une décision ce mois-ci dans ce dossier et tout indique qu'une recommandation du Comité de développement durable serait déjà sur la table.

" BABY BOOMERS " RECHERCHÉS

Secours-Amitié Un bénévolat qui développe votre fibre d'écouant-e

POUR CALMER LA SOUFFRANCE DU CŒUR ... Faites le don du temps

823-5400

programmation hiver 2002
Centre sportif de l'Université de Sherbrooke

INSCRIPTIONS
AU PAVILLON UNIVESTRIE OU PAR TÉLÉPHONE 821.7585
à compter DU 7 JANVIER 2002 en semaine DE 9 H À 20 H.

Pour renseignements, consultez votre guide l'Activité ou téléphonez au 821.7575

disponible au Pavillon Univestrie
www.usherb.ca/csportif/sportif

National

Pas de clonage au Québec

Le ministre David Cliche se fait rassurant

Lia Lévesque (PC)
MONTREAL

Il ne se fait ni clonage humain ni recherche sur des cellules souches d'embryons au Québec. Toute la recherche dans ce domaine est encadrée de règles strictes et elle est surveillée par des comités d'éthique.

C'est le message qu'a livré hier le ministre délégué à la Recherche, à la Science et à la Technologie, David Cliche, au nom du gouvernement du Québec. Le ministre avait convoqué la presse pour rassurer la population, qui craint les répercussions du clonage humain et de la recherche à partir de cellules souches d'embryon.

Le ministre Cliche voulait aussi permettre que la recherche en biotechnologie, qui se poursuit, puisse continuer d'évoluer dans la transparence et la confiance, a-t-il mentionné.

Le ministre a précisé qu'il existe des comités d'éthique dans les centres hospitaliers et les centres de recherche et que ceux-ci connaissent les règles d'éthique entourant ce genre de recherches.

De plus, pour obtenir des fonds publics, une entreprise devrait soumettre son projet au Fonds de la recherche en santé du Québec qui, lui aussi, soumet les projets à un comité d'éthique.

En supposant qu'une entreprise privée puisse disposer de suffisamment

de fonds pour mener à bien de telles recherches sans financement public, elle se buterait à un autre obstacle: de telles recherches doivent être menées par des médecins et le Collège des médecins du Québec vient d'amender son Code de déontologie pour encadrer ce genre de recherche. Un médecin qui contreviendrait à ces règles d'éthique s'exposerait donc à des sanctions, a expliqué le ministre Cliche.

Le ministre a rappelé que les mentalités évoluent et qu'il ne peut prédire si, dans cinq ou dix ans, on permettra certaines recherches scientifiques dans certaines conditions. Ces règles sont élaborées à partir de consensus qui existent au sein de la communauté scientifique et à partir du pouls de la société.



Le ministre David Cliche



Larry Smith, président des Alouettes de Montréal, deviendra éditeur du journal The Gazette à compter du 11 février.

Larry Smith devient éditeur de The Gazette

Presse Canadienne
MONTREAL

Le président des Alouettes de Montréal, Larry Smith, quittera bientôt le club de football pour devenir éditeur du quotidien montréalais The Gazette, a annoncé hier Southam News.

M. Smith, qui est âgé de 50 ans, est bilingue et il a grandi à Montréal. Il occupera son nouveau poste à compter du 11 février.

Larry Smith, qui a été commissaire de la Ligue canadienne de football, préside les destinées des Alouettes depuis 1997. On lui attribue le mérite d'avoir fait de l'équipe une réussite, et d'être à l'origine de la grande popularité du football à Montréal depuis trois ans.

L'ex-footballeur, qui avait remporté deux coupes Grey alors qu'il était porteur de ballon pour les Alouettes au cours des années 1970, n'a pas réussi à gagner le trophée pendant les cinq saisons où il a été président de l'équipe. Il a néanmoins été l'instigateur de la transformation de l'ancien stade Molson en un terrain de football qui a attiré des foules records au centre-ville.

M. Smith arrive au quotidien de la rue Saint-Antoine dans une période de tension entre les employés et la société mère, CanWest Global Communications.

La décision récente de CanWest de publier régulièrement dans ses journaux un éditorial de la direction de l'entreprise, a soulevé des remous dans la salle de rédaction. Les journalistes ont protesté contre ce qu'ils considéraient comme de l'ingérence en refusant de signer leurs textes.

Le prédécesseur de Larry Smith, Michael Goldbloom, a démissionné en octobre dernier, invoquant notamment le «style de gestion centralisée» imposé par le conglomérat de Winnipeg.

«Je pense que beaucoup de choses sont mal comprises entre les gens de CanWest et ceux de The Gazette», a déclaré M. Smith, lors d'une entrevue accordée à NTR, le réseau radiophonique de la Presse Canadienne. L'un de ses mandats sera de clarifier la situation et de m'assurer que chacun comprend son rôle et ses responsabilités.

M. Smith s'est toutefois présenté comme un partisan solide de la politique éditoriale de CanWest. «Je suis quelqu'un d'indépendant, comme ils (les dirigeants de CanWest) sont eux aussi indépendants, a-t-il analysé. Et je respecte la règle qui veut que celui qui signe les chèques ait le dernier mot.»

Toutefois, le nouvel éditeur voit son rôle à The Gazette comme celui d'un gestionnaire qui tentera de trouver un certain équilibre entre les points de vue de la direction et des journalistes. «J'ai parlé directement aux membres de la famille Asper (de CanWest), dit-il, et je ne crois pas que leur objectif soit d'enlever tout pouvoir aux journaux locaux, ce qui semble être l'une des incertitudes des journalistes de Montréal.»

Larry Smith dit avoir accepté de devenir éditeur de The Gazette parce que le défi lui semblait particulièrement intéressant. Il reconnaît que plusieurs autres offres lui ont été faites, notamment par le Parti libéral et par le Parti conservateur, mais précise qu'il n'envisage pas de faire de la politique, du moins pour le moment.

Le président du syndicat des employés de The Gazette, John Belcarz, a souligné que le nouvel éditeur allait sans doute faire sa propre évaluation, et il espère qu'il pourra régler le problème «de façon amicale pour toutes les parties».

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) a souligné pour sa part l'importance du rôle qu'assumera M. Smith à The Gazette, et demande au nouvel éditeur de défendre dans ses pages les principes de liberté de discussion, de liberté d'expression et de pluralisme démocratique.

Gagliano se défend et affirme ne pas avoir l'intention de démissionner

Isabelle Rodrigue (PC)
OTTAWA

Après s'être fait discret mercredi, le ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano, a répondu jeudi aux allégations d'ingérence et de favoritisme portées contre lui par Jon Grant, un ex-dirigeant d'une société d'Etat.

En entrevue aux chaînes de télévision RDI et Newsworld de Radio-Canada, le ministre s'est défendu d'avoir agi indûment comme l'avance M. Grant, qui dirigeait la Société immobilière du Canada (SIC). «Je crois que les faits sont très clairs. Je ne m'ingère pas (dans les sociétés d'Etat) et j'exerce mon rôle convenablement», a affirmé M. Gagliano sur les ondes de Newsworld.

Dans un article publié mercredi dans le quotidien torontois The Globe & Mail, M. Grant affirme que le ministre a, à diverses reprises, fait pression afin que certains de ses proches collaborateurs soient embauchés par l'agence fédérale. Il cite en exemple l'embauche de Tony Mignacca, un ami du ministre et un membre de son organisation. M. Gagliano aurait aussi fait en sorte que la SIC retienne les services de Michèle Tremblay, une stratège libérale, pour la rédaction de discours.

M. Grant affirme également que le chef de cabinet du ministre, Jean-Marc Bard, aurait tenté de s'ingérer dans les transactions que la SIC menait au

Québec. Cette société de la couronne a pour mandat de vendre les terres et les biens immobiliers publics jugés excédentaires.

«Je n'ai pas demandé à M. Grant d'embaucher M. Mignacca», a indiqué le ministre. Il explique qu'il a donné le curriculum vitae de M. Mignacca à M. Grant alors que la SIC était à la recherche d'un gestionnaire pour régler les problèmes de l'ancienne base militaire de Saint-Hubert. «Je n'ai jamais dit de l'embaucher», a répété M. Gagliano, précisant qu'il n'a que «référé» son ami et que la décision de l'embauche est venue de la SIC elle-même.

M. Gagliano a dit ne pas comprendre pourquoi M. Grant fait une telle sortie alors que l'ex-gestionnaire de la SIC ne lui a jamais fait part de ses réserves dans le passé. «S'il sentait, parce que je crois que c'est une question de perception, s'il sentait qu'il y avait un problème (...) il aurait dû m'appeler et m'en parler.»

Interrogé sur son avenir au sein du gouvernement Chrétien, le ministre a affirmé qu'il n'a ni l'intention, ni la tentation de démissionner. Il affirme aussi ne pas avoir eu de discussion avec le premier ministre Jean Chrétien depuis les derniers jours.

Quant à savoir si le ministre au centre de cette controverse pourrait être emporté par la vague d'un remaniement ministériel, M. Gagliano déclare que la décision revient à M. Chrétien. La rumeur veut qu'un remaniement ait lieu la semaine prochaine.



Le ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano, a nié hier avoir fait preuve d'ingérence dans les affaires de la Société immobilière du Canada.

«Tout ça ne me surprend guère»

Le député Cardin accueille les déboires du ministre Gagliano avec le sourire...

Claude Plante
cplante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Le député «maître siffleur» Serge Cardin suit avec un petit sourire aux lèvres tous les déboires qui accablent présentement le ministre Alfonso Gagliano, accusé de favoritisme dans le cadre de ses fonctions.

Le député sherbrookois, qui a fait parler de lui le printemps dernier quand il a fredonné la chanson thème du film *Le Parrain*, ne veut toutefois pas ajouter d'autres refrains à sa bou-

tade «artistique».

Mais selon lui, l'occasion serait bonne pour examiner tous les ministères du fédéral afin de découvrir d'autres possibles irrégularités commises par ce gouvernement.

«Nous avons tellement dénoncé de choses, mais rien ne semble coller au gouvernement. Ça semble leur couler comme l'eau sur le dos d'un canard. Tout ce que l'opposition a lancé n'a pas été repris par la suite», note M. Cardin.

«Mais cette fois, les allégations viennent que quelqu'un de l'extérieur de la politique. C'est aussi quelqu'un de crédible.»

En mai dernier, le député bloquiste de Sherbrooke avait dû s'excuser à la Chambre des communes pour avoir fredonné la chanson du film *Le Parrain* alors qu'on adressait une question au ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano.

Pour l'instant, ce n'est pas sa revanche: «... j'attends qu'il soit limogé», s'est contenté de dire hier Serge Cardin.

Selon lui, les affirmations de M. Grant ne sont probablement que «la pointe de l'iceberg». M. Gagliano est le lieutenant politique du Québec. Il est responsable du budget de communication pour le Québec. Il y a plus d'ar-

gent investi en communication ici qu'ailleurs au Canada.»

«Tout ça ne me surprend guère. Nous remarquons de plus en plus de tentatives de contrôle sur l'appareil gouvernemental. On n'a qu'à penser à la création des nombreuses fondations au cours des dernières années.»

M. Cardin ne s'attend pas à des démissions ou à un grand remaniement ministériel. «M. (Jean) Chrétien (premier ministre) a l'habitude de protéger ses amis et ceux qui lui sont fidèles.»

Les rumeurs, ajoute-t-il, enverraient le député de Saint-Léonard au Vatican, comme représentant du Canada auprès du saint Siège...

Saint-Étienne-de-Bolton tient à garder sa cabine téléphonique

Presse Canadienne
SAINT-ÉTIENNE-DE-BOLTON

Les élus de Saint-Étienne-de-Bolton, en Estrie, s'élèvent contre Bell Canada qui envisage d'enlever la seule cabine téléphonique du village, jugée «non performante».

Pour le moment, cette cabine est en sursis jusqu'en septembre. «On a fait un suivi de la cabine au cours des derniers mois. En moyenne, elle ne rapporte que quelques sous par jour. Ça ne couvre pas ses frais d'entretien et d'électricité», a expliqué une porte-parole de Bell Canada, France Poulin.

Selon elle, une offre a été formulée à la municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton pour remplacer la cabine par un modèle à la fine pointe de la technologie. En contrepartie, la municipalité de 423 résidents devrait assumer des frais de 50 \$ par mois pour la ligne téléphonique.

En ce moment, il n'en coûte toutefois rien à la municipalité pour la cabine téléphonique en place depuis plus d'une dizaine d'années. Et les élus aimeraient bien que cela demeure ainsi.

Ils ont récemment voté une motion de blâme à l'endroit de Bell Canada pour dénoncer sa politique de rentabilisation. «Les membres du conseil constatent et qualifient cette politique comme préjudiciable au service des régions», écrivent-ils dans la lettre

qu'ils ont fait parvenir à la directrice générale des Télécommunications publiques de Bell.

«Saint-Étienne-de-Bolton est une municipalité éloignée des grands centres où un service de téléphone public a sa place, d'une part pour les moins favorisés qui ne peuvent s'offrir un appareil cellulaire et particulièrement comme dépannage lors de sinistres ou d'accidents», ajoutent les élus dans leur lettre.

Mais est-elle utile, cette fameuse cabine? «C'est toujours utile, a laissé tomber le conseiller municipal de Saint-Étienne, responsable du dossier, Richard Simoneau. C'est un outil de dépannage.»

«C'est utile pour quiconque se présente au village et qui est égaré — c'est un petit coin perdu, Saint-Étienne — et qui veut de l'information. Le seul outil dont cette personne dispose est la cabine, dit M. Simoneau. Il n'y a pas de commerces ni de dépanneur ici pour demander des renseignements.»

Le conseiller municipal affirme que le conseil n'a rien contre l'argument économique de Bell Canada. «Mais nous, on lui oppose un argument social», souligne-t-il.

La porte-parole de Bell affirme qu'il n'a pas été question pour l'instant de retirer la cabine téléphonique. La seule approche effectuée a consisté à présenter le forfait de service de 50 \$ par mois, qui a été rejeté par la municipalité.



L'avenir de l'unique cabine téléphonique est menacé à Saint-Étienne-de-Bolton. Les élus, dont le conseiller Richard Simoneau, s'élèvent contre Bell Canada qui envisage de l'enlever.

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Tardif
 RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier
 DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin
 ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau

Opinions

Une résignation inacceptable

Les amis et la parenté se souhaitaient tous une bonne santé en 2002, il y a une dizaine de jours. Il n'y en avait que pour la santé. Une réaction naturelle et combien symptomatique de la confiance effritée à l'égard de notre réseau de santé.

Ces souhaits prennent déjà tout leur sens avec les urgences qui débordent un peu partout au Québec. Pourtant, il n'y a rien de plus prévisible que cette pointe d'achalandage après le ralenti obligé de la période des fêtes. La parenté a laissé trop souvent derrière elle des microbes et de la fatigue qui poussent les personnes âgées dans les bras des hôpitaux. Même les plus jeunes sont souvent frappés de plein fouet par l'influenza, sans oublier les troubles causés par les abus pendant cette période de festivités.

Les ministres de la santé et le

gouvernement québécois multiplient pourtant les déclarations et les actions au fil des ans dans l'espoir, dit-on, de tirer des leçons du passé. Des initiatives très valables pour l'évaluation et la gestion des cas sont prises. Des patients à peine rétablis sont retournés à la maison. Des appels pressants sont lancés aux citoyens de se présenter dans les cliniques privées plutôt qu'à l'urgence. Les résultats sont pourtant les mêmes. Je suis prêt à parier un vieux deux que la situation sera encore la même en janvier 2003.

Le plus irritant dans tout cela est la forme de résignation qui se dessine au sein de la population et des acteurs du réseau de la santé. Le taux d'occupation des salles d'urgence explose littéralement. Les personnes sont sur des civières à gauche et à droite en attente d'une chambre. D'autres passent des heures à l'urgence avant de voir un médecin. Un conseil, sur la foi de l'expérience ré-

cente d'une Sherbrookeoise, si vous n'avez pas une fracture, une plaie ouverte ou une terrible maladie, évitez carrément l'urgence. Vous risquez de perdre en salive et en attente vos dernières forces avant de retourner huit ou dix heures plus tard à la maison, résigné à attendre l'ouverture de la clinique du quartier.

La situation est catastrophique



Maurice CLOUTIER

dans la région métropolitaine comme le rapportent tous les médias depuis quelques jours. À Sherbrooke, il faut reconnaître que celle-ci est moins pire. Néanmoins, hier, l'urgence du CHUS a connu une autre journée accablante avec une salle d'attente pleine à craquer et 60 patients couchés sur des civières d'observation. Vous pouvez imaginer le reste.

Il n'est pas rare que le commentateur fourni aux médias pour minimiser la situation soit du genre: «Rien de vraiment nouveau. C'est comme l'an passé.»

Voilà pourtant le drame. C'était déjà inacceptable l'an passé et l'année d'avant. Le fait que la congestion se répète ne la rend pas plus tolérable. Au contraire, il est désarmant de constater que les hôpitaux sont sur les dents pendant plusieurs semaines à chaque hiver. Certes, des patients nécessitant une hospitalisation ne passent plus des jours sur un lit de fortune avant d'obtenir une chambre.

Il y a bien des améliorations, mais il reste tant de chemin à parcourir.

Au-delà des mesures existantes, il faut établir un véritable plan d'attaque qui mettra toutes les ressources disponibles à contribution.

Le plus grand danger dans un tel moment est que la population et les autorités médicales en viennent à baisser les bras devant la quête de solutions durables pour traverser cette crise annuelle de janvier.

La guerre contre la fumée

Toujours concernant la santé, il faut se réjouir du sondage démontrant que les fumeurs ont remarqué les nouvelles mises en garde rebutantes apparues sur les paquets de cigarettes et que celles-ci ont accru leur volonté de cesser de fumer. Admettons que le contraire aurait été étonnant. Néanmoins, la cigarette cause des torts importants et provoque indirectement une pression additionnelle sur notre système de santé.

Tribune libre

Un cahier pour tous

Monsieur Charles Thibault,

Nous aimerions apporter quelques réponses aux questions que vous avez soulevées dans votre lettre aux lecteurs de l'édition du 8 janvier 2002:

1) Notre Comité était en effet composé de personnes non élues, mais nommées par une élue, c'est-à-dire madame Louise Harel, ministre des Affaires municipales et de la métropole. Notre rôle consistait à assurer une transition harmonieuse entre la Ville de Sherbrooke telle qu'elle existait depuis toujours et la Ville nouvelle. Le mandat du Comité est terminé depuis le 31 décembre 2001 et nous sommes à rédiger le rapport final qui doit être déposé à la ministre à la fin de ce mois-ci.

2) Une partie du mandat de notre Comité était de tenir informés les citoyens et citoyennes de la Ville nouvelle des décisions et des changements qui allaient survenir dès le 1er janvier 2002. Pour ce faire, le Comité a privilégié comme mécanisme d'information l'édition d'un cahier spécial faisant le point sur plusieurs sujets d'importance.

3) Vous avez totalement raison quant à la diffusion de ce document qui doit être accessible à tous les citoyens et citoyennes de la Ville nouvelle. C'est ainsi que le cahier que vous avez trouvé, j'imagine, dans le journal La Tribune grâce à une collaboration exceptionnelle de leur part, a aussi été distribué dans le Publi-sac de la semaine du 31 décembre c'est-à-dire gratuitement pour toute la population. Des copies sont aussi maintenant disponibles dans les présentoirs de la Ville de Sherbrooke situés dans les Caisse populaires, et dans chacun des bureaux d'arrondissement.

4) Une version anglaise de ce document a été préparée à l'intention des personnes résidant dans l'arrondissement 3 et celle-ci a été distribuée dans le journal The Record du 28 décembre 2001 et aux différentes portes de ce secteur.

Espérant, monsieur Thibault, que ces renseignements vous satisfiront, nous vous offrons nos vœux pour une année 2002 qui vous comble.

Sylvie Lafleur
 Directrice des communications
 Comité de transition de la Ville nouvelle de Sherbrooke

Opinions

VOUS VOULEZ NOUS ÉCRIRE?
 redaction@latribune.qc.ca

La Tribune
 1950, rue Roy
 Sherbrooke, J1K 2X8

Télécopieur 564-8098



patlaramee@sympatico.ca

À l'écoute

Madame Marie Toupin
 Madame Myriam Orostegui
 Madame Mylène Boisvert
 Concertation femmes-Estrie

J'ai lu avec intérêt votre lettre parue dans le quotidien La Tribune d'hier, relativement aux revendications du mouvement des femmes auprès du gouvernement du Parti québécois et pour lesquelles vous sollicitez notre appui.

Je tiens à vous assurer que l'Opposition libérale est sensible à la situation des femmes au Québec et à leurs revendications visant, entre autres, l'élimination de la pauvreté, de la violence faite aux femmes et le financement adéquat des centres de femmes et des maisons d'hébergement pour femmes en difficulté.

À cet égard, je vous informe que l'Opposition officielle est intervenue à plusieurs reprises sur le sujet, à l'Assemblée nationale, par le biais de questions directes aux ministres concernés.

Ce dossier revêt une grande importance pour l'ensemble de nos députés et c'est pourquoi nous continuerons de multiplier les interventions auprès du gouvernement afin d'obtenir un engagement ferme de sa part.

Soyez assurées que nous continuerons d'accorder une attention particulière à la situation des femmes au Québec.

Jean J. Charest, député de Sherbrooke
 Chef de l'Opposition officielle

Le monde de la santé est-il malade?

Je connais une «grande» femme-médecin qui a passé sa vie à soigner en Afrique. Elle a connu les massacres du Rwanda; elle a vu des parents partir avec leur nouveau-né, nu, puisque pour eux, qui sont tellement pauvres, il est inconcevable de dépenser de l'argent pour habiller un enfant qui n'a pas de grandes chances, de toute façon, de survivre; elle a dû, lors de son arrivée en Afrique, faire sa première amputation à l'aide d'une «égoïne», faute d'instruments chirurgicaux.

Pourtant, lorsqu'on la rencontre, on voit toute la tendresse, la compréhension et l'empathie du monde dans ses yeux. À plus de 80 ans, et après plus de 50 ans à soigner, elle demeure toujours convaincue qu'elle «peut» et «doit» aider son prochain.

Pourtant, ici... Depuis plusieurs mois, je vois l'une de mes tantes, chérie par tous, qui, après avoir subi une deuxième opération pour un cancer du sein, s'étirole lentement, non pas à cause de son cancer, mais bien à cause de l'absence de traitement et de suivi des «médecins traitants».

Depuis deux ans, j'ai vu ma grande sœur attendre, non pas d'être soignée, mais seulement d'avoir un diagnostic. Cette jeune femme, âgée aujourd'hui de 38 ans, souffre dans sa tête autant que dans son corps, parce qu'en l'an 2001, aucun des nombreux médecins vu depuis deux ans n'a eu l'idée de réviser ses notes de cours pour se rendre compte que, hé oui, une femme peut être victime d'un acv aussi bien qu'un homme...

La semaine dernière, j'ai vu des médecins, infirmiers, «bureaucrates», retourner chez lui un de mes beaux-frères déjà anesthésié et prêt pour son opération, parce que quelqu'un, quelque part, a «oublié» de lui réserver une chambre pour quelques heures.

Il y a quelques années à peine, j'ai vu l'enfant d'une compagne de travail mourir d'une maladie qu'on dit bénigne, l'appendicite, faute d'un diagnostic adéquat. À quoi pensaient les médecins, chaque fois que cet enfant s'est présenté à l'hôpital pour se faire soigner? Sont-ils donc si persuadés qu'une mère ne sait pas voir lorsque son enfant «souffre vraiment»?

Qu'ont-ils tant vu, dans notre beau pays riche, prospère et «hospitalier», pour être si désabusés devant la souffrance des gens? Comment peut-on en arriver là?

Pour ma part, en bonne santé, tout cela me révolte. J'es-



La Tribune, Archives

Les observations d'une lectrice lui laissent croire que le système de santé est très malade. Le témoignage qu'elle livre ci-dessous laisse à tout le moins songeur.

saie seulement d'imaginer comment une personne malade peut arriver à se battre contre la maladie en même temps que contre toutes les injustices et les faiblesses de notre système de santé. Ma sœur vous aurait sûrement exprimé tout cela mieux que moi, probablement en poésie. Aussi bien essayer de lui faire honneur, avec mes maigres capacités dans ce domaine.

Pensée pour les malades

Regardez bien, pendant que vous en êtes encore capable; Toutes ces belles pièces de théâtre, ces films, ces musées, ces édifices historiques, tous «subventionnés» avec nos impôts...
 Regardez bien, pendant que vous en êtes encore capable; Cette «traverse à grenouilles»... payée avec nos impôts!!!
 Regardez bien, pendant que vous en êtes encore capable; Ces athlètes qui performance dans tous ces beaux grands sites olympiques, payés avec les impôts de trois générations qui ont, au fil des années, oublié jusqu'au nom de tous ces gens venus nous éblouir durant deux semaines...
 Regardez bien, pendant que vous en êtes encore capable; Ces pistes cyclables, pour des cyclistes qui ne doivent surtout pas se blesser, faute d'argent pour les soigner.
 Regardez bien...
 Cet homme et cette femme, qui se demandent s'il ne serait

pas plus simple d'aller voir un vétérinaire pour se faire soigner. Quelqu'un s'est-il déjà demandé, au ministère de la Santé, comment on peut faire pour arriver à soigner un chien dans le courant de la semaine, alors qu'un être humain doit attendre des mois et des mois?

Quand va-t-on exiger comme critère d'embauche pour «tous» nos gestionnaires, qu'ils aient travaillé durant au moins un an au sein d'une entreprise privée pour apprendre l'abc d'un travail bien fait et d'une administration axée sur le profit qui permettra la longévité de l'entreprise, et ce, sans coupures anarchiques et irréflectées qui ne peuvent qu'entraîner, au fil du temps, l'amputation d'une partie de l'entreprise qui aura développé une gangrène faute de soins(...)

Je n'ose imaginer ce qu'un client me répondrait si je lui disais que les freins de sa voiture sont usés, qu'il ne doit plus utiliser son véhicule, car il est devenu dangereux, et qu'il n'aura qu'à passer me voir dans trois mois pour que je fasse la réparation qui s'impose!

Combien de morts notre société est-elle prête à accepter avant d'exiger que ses malades soient «soignés»?

Ne vous y trompez pas! J'adore la littérature, le théâtre, le cinéma, l'architecture, enfin tout ce qui rend la vie plus belle. Mais avant tout, ce que j'apprécie le plus, à chaque fois que j'ai le plaisir d'ouvrir les yeux après une bonne nuit de sommeil, c'est d'être en vie et en santé... On ne peut demander à une personne souffrante d'apprécier plus l'architecture de l'hôpital que les soins qu'elle y reçoit.

Josée Corriveau, épouse, mère, femme d'affaires, bénévole...

Général

Le Hells évadé passe en cour

Presse Canadienne
MONTREAL

Le sympathisant des Hells Angels qui s'est évadé d'un fourgon cellulaire mercredi matin et fut repris le soir même, refusait hier de se présenter en cour. Deux fois il a fallu l'y emmener de force, menotté à un fauteuil roulant.

Stéphane Labrie, 34 ans, avait réussi à défoncer une fenêtre du fourgon cellulaire au moment où celui-ci ralentissait. Il se trouvait alors à deux pas du Palais de justice de Montréal.

Il échappait ensuite à deux gardiens des Services correctionnels qui suivaient immédiatement le fourgon. A 21 h 00, la police cueillait l'homme sur la rue, dans le quartier Hochelaga, à Montréal.

L'enquête préliminaire de Labrie et de quelques complices, pour laquelle on l'emmenait au Palais de justice mercredi matin, s'était continuée sans lui en après-midi. On reproche aux coaccusés divers hold-ups, planifiés ou réalisés, dans des banques à l'été 2000.

Hier matin, Labrie était ramené au Palais sous bonne garde. Mais toute la matinée, il refusait tout net d'assister à sa propre enquête préliminaire. A midi, finalement, la juge Louise Bourdeau a ordonné qu'on emmène l'accusé de force dans la salle de cour.

Les agents de détention ont dès lors attaché et menotté Labrie à un fauteuil roulant (l'homme paraît s'être blessé lors de l'évasion) et ils ont déposé l'individu dans le box des accusés comme un paquet.

En après-midi, Labrie, toujours détenu au Palais de justice, refusait cette fois de se présenter à la salle des comparutions pour répondre à des chefs d'évasion, de complot en ce sens et de méfait (au fourgon cellulaire).

Les agents de détention l'ont de nouveau menotté à un fauteuil, qu'ils ont roulé dans la salle où la juge Isabelle Rheault présidait aux comparutions. Quatre agents encerclaient l'accusé.

Evidemment, la Couronne refuse de remettre l'accusé en liberté d'ici son procès. Or Labrie a annoncé qu'il contesterait ce refus le 22 janvier.

Selon le représentant des Services correctionnels québécois, M. Guy Samson, Labrie est un proche des Hells Angels. Sans être membre du club, Labrie fraie avec des détenus du groupe en prison.

Un homme poignardé par sa femme

Presse Canadienne
MONTREAL

Un nouveau marié a connu un réveil brutal à Sorel-Tracy, dans la nuit d'hier. Sa femme, qu'il a ramenée récemment du Maroc, l'aurait tiré de son sommeil pour tenter de le tuer en le poignardant à l'abdomen.

La tentative de meurtre est survenue peu avant 2 h 00, à la résidence du couple.

René Gagnon, 42 ans, s'est réfugié chez ses voisins d'en face pour demander de l'aide.

«J'étais couchée quand j'ai entendu hurler dehors. Ça criait: Au secours, au secours elle m'a poignardée», relate Marie-Josée Lagacé. Son conjoint a immédiatement communiqué avec le 911. Les policiers n'ont pas tardé, suivis des ambulanciers.

Le mari agressé leur a raconté que sa conjointe, Fotiha Sahraoui, 35 ans, souffrait de problèmes psychiatriques. Il a été conduit d'urgence à l'hôpital où il a subi une intervention chirurgicale. Il est maintenant hors de danger.

Son épouse à quant à elle été arrêtée par les policiers de Sorel-Tracy au domicile du couple.

Elle a été formellement accusée de tentative de meurtre, hier, au palais de justice de Sorel-Tracy.

D'un commun accord, les avocats de la défense et de la poursuite ont demandé que la dame soit soumise à un examen psychiatrique. Elle a été conduite à l'institut Philippe-Pinel et reviendra devant le tribunal le 18 janvier prochain.

Des soldats canadiens quittent pour l'Afghanistan

John Ward (PC)
OTTAWA

Un premier détachement de reconnaissance composé d'une vingtaine de soldats canadiens pourrait partir pour l'Afghanistan en fin de semaine, ont affirmé hier des représentants du ministère de la Défense.

Le petit groupe sera mené par le lieutenant-colonel Pat Strogan, commandant du 3e bataillon canadien d'infanterie légère Princess Patricia d'Edmonton.

Les militaires effectueront une mission de reconnaissance dans la région de Kandahar, là où un groupe de 750 militaires de combat canadiens mené par M. Strogan doit se joindre aux troupes américaines qui tentent de retrouver des membres de l'ancien régime taliban et du réseau Al-Qaïda.

Les soldats canadiens feront partie d'un groupe opérationnel de l'armée américaine. M. Strogan va également rencontrer les officiers américains qui, au quotidien, dirigeront son unité.

Premier convoi de prisonniers entre l'Afghanistan et Cuba

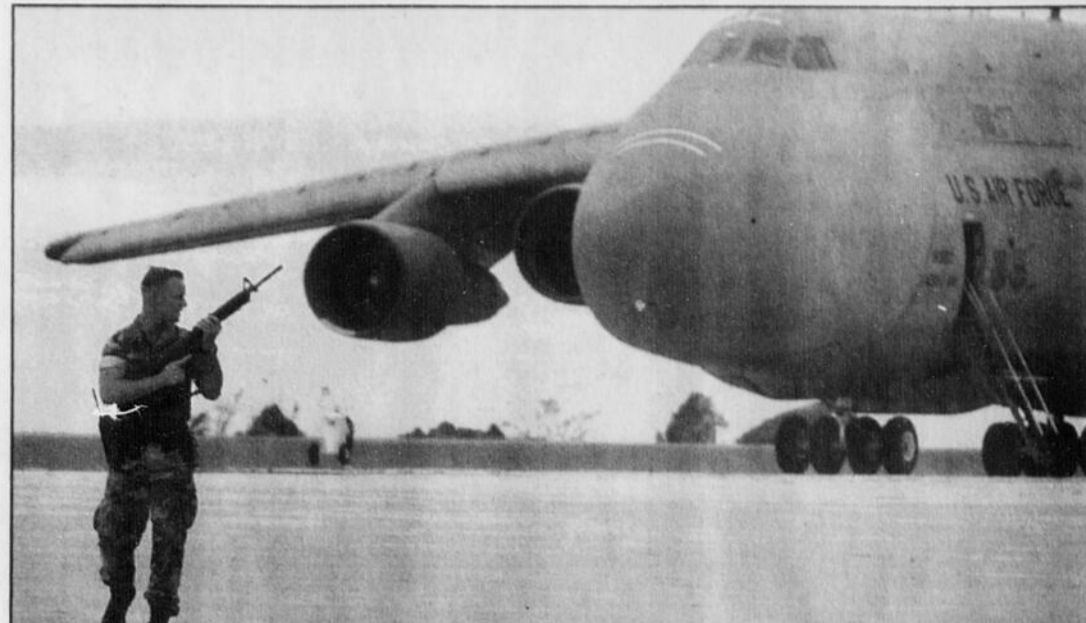
Ellen Knickmeyer (AP)
KANDAHAR

Protégé par un imposant dispositif de sécurité, le premier convoi de prisonniers d'Afghanistan, talibans et combattant du réseau Al-Qaïda, a décollé hier soir de l'aéroport de Kandahar, gardé par les Marines, à destination du camp de détention de la base navale américaine de Guantanamo, à Cuba.

Peu avant le décollage de l'avion-cargo C-17 américain, des coups de feu ont été entendus à l'extrémité nord de l'aéroport, a rapporté la chaîne CNN. L'origine de tirs n'était pas déterminée et les Marines ont adopté des positions défensives.

Les images diffusées par la chaîne d'information américaine montraient une vingtaine de prisonniers enchaînés et encagoulés, escortés jusqu'à l'avion en file indienne, sous la lumière de lampes halogènes.

L'armée américaine détenait 351 prisonniers en Afghanistan. Les Marines ont expliqué hier qu'ils ne voulaient pas prendre le risque d'un nouveau massacre dans une mutinerie comme celle de la forteresse de Qalai Janghi, près de Mazar-e-Sharif, en novembre.



Le premier convoi de prisonniers d'Afghanistan, talibans et combattant du réseau Al-Qaïda, a décollé hier soir de l'aéroport de Kandahar, en Afghanistan, à destination du camp de détention de la base navale américaine de Guantanamo, à Cuba.

«Nous sommes déterminés à ne pas faire les mêmes erreurs qu'à Mazar-e-Sharif», a déclaré le lieutenant James Jarvis, porte-parole des Marines à Kandahar.

Dans le même temps, des équipes américaines et pakistanaïses continuaient de rechercher les corps des sept Marines morts mercredi dans le

crash de leur avion ravitailleur, l'accident le plus meurtrier depuis le début des opérations militaires américaines en Afghanistan, le 7 octobre dernier.

Les hostilités se poursuivent en Israël

Ibrahim Barzak (AP)
BANDE DE GAZA

Les bulldozers de l'armée israélienne ont rasé hier plusieurs dizaines de maisons dans un camp de réfugiés palestiniens dans la Bande de Gaza en représailles à l'attaque, revendiquée par le Hamas, d'un poste de Tsahal au cours de laquelle quatre soldats israéliens ont été tués mercredi.

L'armée israélienne n'a pas voulu préciser combien d'habitations elle a rasées dans le camp de Rafah. Les responsables palestiniens ont donné des chiffres contradictoires, allant de 52 à 73 bâtiments. Il était difficile d'évaluer les dégâts sur place car ce camp, situé à la frontière israélo-égyptienne, a été visé par Tsahal plusieurs fois et les destructions pourraient remonter à des raids précédents. Selon l'Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (OSTNU, organisme des Nations unies), environ 45 maisons ont été détruites hier.

Ces bâtiments étaient «utilisés par des terroristes palestiniens pour tirer sur les soldats israéliens de la zone», a affirmé Arye Mekel, porte-parole du gouvernement israélien.

Des responsables palestiniens ont affirmé que la plupart étaient des habitations et que ce raid avait laissé des centaines de résidents sans abri.

Des habitants ont raconté avoir fui sous de fortes pluies à l'approche des bulldozers, à l'aube. Plus tard dans la matinée, certains retrouvaient dans les gravas, quelques objets détrempés leur ayant appartenu, un matelas, une balance, une poussette. «Les juifs, les Américains, les Européens, ce sont tous des terroristes», a crié un homme.

«Quel danger pose ma maison à la sécurité d'Israël», a demandé Baha Abu Libdeh, 31 ans, père de six enfants. «Je suis devenu sans abri aujourd'hui et mes enfants se souviendront d'une chose sur l'Etat d'Israël: c'est l'ennemi.»

Deux des assaillants du poste militaire israélien, qui ont tué quatre soldats mercredi près de la Bande de Gaza avant d'être abattus, venaient du camp de Rafah. L'armée israélienne a précisé que, durant le raid, des Palestiniens ont jeté des grenades et tiré des coups de feu en direction des soldats israéliens mais que personne n'avait été blessé.

Selon des responsables israéliens, huit assaillants en tout étaient impliqués dans cette attaque, dont six qui sont restés dans la Bande de Gaza et ont intentionnellement déclenché les alarmes le long de la frontière de haute-sécurité afin de divertir les soldats du poste, et de faciliter ainsi l'attaque.

Condamnant le raid israélien à Rafah, des responsables palestiniens ont considéré que l'Etat hébreu n'aurait pas dû riposter à l'attaque de mercredi qui a vu les premières victimes israéliennes tomber sous le feu palestinien depuis près d'un mois.

«Poursuivre les représailles après chaque incident ne résoudra rien», a déclaré Ahmed Koureia, président du Conseil législatif palestinien. «C'est une escalade très grave du côté israélien.»

Le Hamas a revendiqué cette action, expliquant qu'elle venait en représailles à la saisie par Israël du «Karine A», navire transportant 50 tonnes d'armes fabriquées en Iran. Mais les directions du Hamas dans les territoires palestiniens et à l'étranger divergeaient quant à l'opportunité de poursuivre les attentats contre Israël.

Khaled Mashal, dirigeant du Hamas à Beyrouth a déclaré que «la résistance continue». Cependant, Mahmoud Zahar, chef du Mouvement de la résistance islamique à Gaza, a laissé entendre que l'attaque du poste militaire de mercredi ne signalait pas le début d'une nouvelle vague d'attentats par le groupe islamiste.



L'armée israélienne a rasé plusieurs dizaines de maisons dans un camp de réfugiés palestiniens dans la Bande de Gaza.

SECOURS-AMITIÉ ESTRIE

Besoin d'être écouté? Quelqu'un est là pour toi!

Anonyme et confidentiel

564-2323

1-800-667-3841

Une leur d'espoir

7 jours 24 heures

MAINTENANT DISPONIBLE

NOUVEAU! RAQUETTES

TRADITIONNELLES HURONNES

Vente et réparations

Mocassins d'intérieur disponibles

Hommes, femmes, enfants

BOUTIQUE DU GORDONNIER

150, rue Alexandre, Sherbrooke

(819) 346-4141

ATTENTION MOTONEIGISTES



Le club de motoneiges Harfang des neiges de Fleurimont vous invite samedi et dimanche, 12 et 13 janvier

À UNE JOURNÉE PORTE OUVERTE

beignes et café seront servis sur place au

Petro T, Centre auto Max inc.
2500, 12e avenue Nord, Fleurimont (près du CHU) sortie du CHUS, autoroute 10

Venez admirer notre nouvelle surfaceuse la BR180 de Bombardier



Carte de membre (droit d'accès) en vente sur place

Nous tenons à vous préciser que nos sentiers sont très bien entretenus depuis 3 semaines et il y a suffisamment de neige. Nous sommes fiers que nos sentiers soient dans les plus beaux du Québec.

SOLDE de janvier

Jusqu'à 12 MOIS SANS INTÉRÊT!*

JVC **IART**



Télévision stéréo 20"

- Tube image plat
- Filtre en peigne num. 3 lignes
- Audio haute définition
- Entrée vidéo à composants

499\$
ou 12 x 41.58\$

SONY **Trinitron**



Téléviseur stéréo 32"

- Filtre en peigne numérique
- Entrée S-Vidéo
- Télécommande multimarques

999\$
ou 12 x 83.25\$

JVC



5 enceintes + 1 extrêmes-graves

Ensemble cinéma maison

- Récepteur Dolby numérique/DTS - 5 x 70 watts
- Lecteur DVD compatible CD-R/CD-RW
- 5 enceintes satellites
- 1 enceinte d'extrêmes-graves - 8" - 100 watts • Télécommande

999\$
ou 12 x 83.25\$

REAL **Compatible MP3** **DVD VIDEO**



Lecteur DVD/DC numérique

- Sortie S-Vidéo et numérique optique
- Sortie vidéo à composants
- Télécommande DVD / téléviseur

249\$
ou 12 x 20.75\$

SONY **DVD VIDEO**



Lecteur DVD/DC/VDC

- Décodeur Dolby numérique / DTS intégré
- Double capteur laser
- Capacité CD-R/RW

329\$
ou 12 x 27.42\$

REAL **VCR plus+**



Magnétoscope VHS 4 têtes Hi-Fi

- SQPB (lecture quasi S-VHS)
- Télécommande multimarques

139\$
ou 12 x 23.17\$

JVC **VCR plus+** **SVHS**




Magnétoscope 4 têtes Hi-Fi

- Enregistrement Super-VHS ET
- Etalonnage vidéo actif
- Enregistrement SP → EP auto.
- Télécommande multimarques

249\$
ou 12 x 20.75\$

Plus de 275 canaux!



Bell ExpressVu

Images numériques étonnantes et un son de qualité DCI!

Le plus grand choix!
Le plus vaste service de télé à la carte.

Prix en magasin **198\$**
Crédit de programmation* **-100\$**

98\$

*Détails en magasin.

Bell ExpressVu

Images numériques étonnantes et un son de qualité DCI!

Le plus grand choix!
Le plus vaste service de télé à la carte.

Prix en magasin **198\$**
Crédit de programmation* **-100\$**

98\$

SONY **videoHi8** **Écran ACL 3.5"**



Caméscope Hi-8 avec "NightShot"

- Zoom numérique 560x (20x optique)
- Stabilisateur d'image • Effets spéciaux
- Piles au Lithium Series L
- Télécommande

799\$
ou 12 x 66.58\$

JVC **Mini DV** **NTSC**



Un appareil photo et vidéo avec zoom 200x format de poche!

Caméscope numérique

- Très compact
- Zoom numérique 200x (optique 10x)
- 520 lignes de résolution
- Écran ACL 2.5" • 680k
- Logiciel multimédia inclus

1099\$
ou 12 x 91.58\$

JVC



Caméra numérique

- Caméra digitale à double fonction
- Mémoire "Flash" à 8 Mo intégrée
- Retardateur de 10 secondes
- Port USB

148\$
RABAIS de 50\$

LEXMARK



Imprimante couleur à jet d'encre

- Résolution de 2400 x 1200 ppp
- 9 ppm/noir - 5 ppm/couleur
- Interface USB (PC/MAC)

88\$
Après remise postale de 30\$.

IBM **intel inside** **celeron** **Windows** **GRAVEUR DE DC**



MONITEUR 17" INCLUS!

Processeur Intel Celeron de 850 MHz

- Mémoire : 64 Mo • Disque rigide : 30 Go
- Lecteur DC de 48x • Fax/modem 56k V.90
- Windows Millennium • Moniteur 17" inclus

999\$
ou 6 x 166.50\$

SONY **MEMORY STICK** **Écran ACL 3.5"**



Appareil photo numérique

- 1.3 MP • Port USB
- Résolution de 1280 x 960
- Autofocus à haute vitesse
- "Clipping MPEG"
- Piles AA et bâton mémoire inclus

498\$
ou 6 x 83.00\$

TOSHIBA **intel inside** **celeron** **Windows** **LECTEUR DVD**



Processeur Intel Celeron de 1 GHz

- Mémoire de 128 Mo
- Disque rigide de 20.0 Go
- Lecteur DVD 8x
- Fax/modem 56k V.90
- Port réseau 10/100
- Écran 13.3" actif

1698\$

Micor **intel inside** **celeron** **Windows** **INTER-10**



MONITEUR 15" INCLUS!

Processeur Intel Celeron de 1000 MHz

- Mémoire vive 128 Mo
- Disque rigide de 30 Go
- Lecteur DC SONY 52x
- Fax/modem 56k V.90
- Moniteur 15" inclus

1199\$
ou 12 x 99.92\$

OLYMPUS **Appareil photo numérique**



Appareil photo numérique

- 1.3 millions de pixels
- Zoom optique de 3x
- Écran ACL 1.5"

498\$
ou 6 x 83.00\$

* Sur articles sélectionnés. Ne payer que les taxes. Les illustrations peuvent différer. Offre pour un temps limité. Détails en magasin.

FINANCEMENT disponible!
Ajusté à vos besoins!
Nous réparons tous les appareils en électronique et en informatique...
Ou presque!

Ouvert le dimanche

Dumoulin

Électronique • Informatique • Photo • Communications

ROGERS **AT&T**
COMMUNICATIONS SANS FIL

Agent autorisé
Bell Mobilité **fi do**
TELUS **mobilité**

Sherbrooke : 2222, rue King O. **566-0261**

Magog :
1739, rue Sherbrooke **843-6621**
(Fermé le dimanche)
441, rue Principale Ouest **843-6627**

Sherbrooke : 1112, rue Conseil **565-3177**

62827